

**Rapport de la Première Réunion du  
Comité de Pilotage CCLME**

**4 novembre 2010, Dakar, Sénégal**



### **A propos du projet "Protection du grand écosystème marin du courant des Canaries"**

Le Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaries (CCLME) fournit des ressources alimentaire et économique vitales pour les populations côtières vivant en bordure du Grand Ecosystème Marin (GEM) et aussi pour une grande partie de l'Afrique de l'Ouest. Il assure une des plus importantes productions de pêche parmi les GEMs de l'Afrique et la zone côtière du CCLME procure également d'importants biens et services aux pays côtiers, notamment des habitats critiques pour les poissons, du bois provenant des mangroves et des espaces côtiers et marins pour l'agriculture, l'aquaculture, le développement urbain, le tourisme et le transport.

Le projet CCLME présente une originalité en raison de son approche stratégique combinant les pêcheries et la gouvernance dans la gestion de l'écosystème. Le projet vise à permettre aux pays participants de traiter les problèmes transfrontaliers prioritaires sur la pêche en déclin, les menaces sur la biodiversité associée et la qualité de l'eau par des réformes de gouvernance, des investissements et des programmes de gestion. Il favorisera la coopération parmi les pays partenaires du projet et assurera le suivi de l'état du CCLME en se basant sur les résultats scientifiques.

Le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Maroc, la Mauritanie et le Sénégal se sont tous engagés à travailler ensemble dans le projet CCLME pour lutter contre la tendance à la dégradation du grand écosystème marin du courant des Canaries, causé par la surpêche, les modifications des habitats et les changements de la qualité de l'eau, en adoptant une approche écosystémique.

Le projet est financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) avec les cofinancements des pays participants et d'autres partenaires. Les partenaires actuels sont: l'Agence Française de Développement (AFD), la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP), le projet EAF-Nansen, l'Administration Nationale des Océans et de l'Atmosphère (NOAA) des États-Unis d'Amérique, le Programme Régional de Conservation de la Zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest (PRCM), l'Agence Suédoise de Coopération Internationale au Développement (Sida) et Wageningen International.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) sont les agences FEM pour la réalisation du projet CCLME.

Pour plus d'informations, prière visiter le site-web [www.canarycurrent.org](http://www.canarycurrent.org)

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de la FAO.

Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce produit d'information peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation devront être adressées au : Chef de la Sous-division des politiques et de l'appui en matière de publication électronique, Division de la communication, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie ou, par courrier électronique, à [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org)

© FAO 2011

Pour usage bibliographique, veuillez faire référence à cette parution comme suit :

CCLME (2011) Rapport de la Première Réunion du Comité de Pilotage du projet "Protection du grand écosystème marin du courant des Canaries" (CCLME). Dakar, Sénégal 4 Novembre 2010. CCLME-2010-Rapport de la Réunion-02-fr, 62 pp



## Table des matières

<b>Abréviations.....</b>	<b>5</b>
<b>Résumé .....</b>	<b>7</b>
<b>Conclusions et recommandations du Comité de Pilotage (CP) du projet «Protection du grand écosystème marin du courant des Canaries – CCLME ».....</b>	<b>9</b>
<b>1. Ouverture de la réunion .....</b>	<b>11</b>
<b>2. Organisation de la réunion .....</b>	<b>11</b>
2.1 Election du Président et Vice-président.....	11
2.2 Organisation du travail.....	11
2.3 Adoption de l'ordre du jour de la réunion .....	11
<b>3. Présentation des termes de référence et de la composition du Comité du Pilotage du CCLME, Comités Interministériels Nationaux, Points Focaux Nationaux, et Coordinateurs Techniques Nationaux .....</b>	<b>11</b>
<b>4. Constitution du Comité Exécutif du projet CCLME .....</b>	<b>12</b>
<b>5. Mise en œuvre du projet et statut .....</b>	<b>12</b>
<b>6. Exigences pour les rapports nationaux.....</b>	<b>13</b>
<b>7. Examen des objectifs et activités proposés pour le projet .....</b>	<b>15</b>
7.1 Plan de travail global (2010-2015) .....	15
7.2 Plan provisoire de suivi et évaluation du CCLME .....	15
7.3 Validation des groupes de travail du CCLME.....	15
7.4 Plan de travail 2011 du CCLME.....	16
<b>8. Date et lieu de la prochaine réunion du Comité de Pilotage .....</b>	<b>17</b>
<b>9. Divers .....</b>	<b>17</b>
<b>10. Adoption du rapport de la réunion.....</b>	<b>17</b>
<b>11. Clôture de la réunion.....</b>	<b>17</b>
<b>Annexe 1. Liste des participants.....</b>	<b>19</b>
<b>Annexe 2. Ordre du jour.....</b>	<b>25</b>
<b>Annexe 3. Termes de référence - Comité de Pilotage, Comités interministériels nationaux, Point Focal National du Projet et Coordonnateur Technique National.....</b>	<b>27</b>
<b>Annexe 4. Plan de travail du projet CCLME 2010 - 2015 .....</b>	<b>33</b>
<b>Annexe 5. Plan de suivi et évaluation du projet CCLME .....</b>	<b>45</b>
<b>Annexe 6. Termes de références pour les Groupes de travail .....</b>	<b>49</b>
<b>Annexe 7. Plan de travail et budget du CCLME – 2011 .....</b>	<b>57</b>



## Abréviations

ADT	Analyse Diagnostique Transfrontalier
AEP	Approche Écosystémique des Pêches
AFD	Agence Française de Développement
CCLME	Grand écosystème marin sur le courant des Canaries
COI-UNESCO	Commission Océanographique Intergouvernementale (COI) de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
COPACE	Comité des Pêches pour l'Atlantique Centre Est (FAO)
CP	Comité de Pilotage (du projet CCLME)
CIN	Comité Interministériel National (du projet CCLME)
CSRP	Commission Sous-Régionale des Pêches
CTN	Coordinateur Technique National (du projet CCLME)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
GCLME	Grand écosystème marin sur le courant de Guinée
GEM	Grand Écosystème Marin
GOOS-Africa	Système Mondial d'Observation de l'Océan en Afrique (COI-UNESCO) (Global Ocean Observing System of Africa)
IEO	Institut Espagnol d'Océanographie (Instituto Español de Oceanografía)
IMR	Institut de Recherche Marin (la Norvège) (Institute of Marine Research)
IMROP	Institut Mauritanien des Recherches Océanographiques et des Pêches
INRH	Institut National de Recherche des Ressources Halieutique (Maroc)
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
MAVA	Fondation pour la nature MAVA
NOAA	Administration Océanique et Atmosphérique Nationale (USA) (National Oceanic and Atmospheric Administration)
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PARTAGE	Projet d'Appui à la Gestion des Pêches Artisanales
PAS	Plan d'Action Stratégique
PFNP	Point Focal National du Projet (du projet CCLME)
PRAO	Projet Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest
PRCM	Programme Régional de Conservation de la Zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest
UICN	l'Union Internationale de Conservation de la Nature
UNC	Unité Nationale de Coordination (du projet CCLME)
URC	Unité Régionale de Coordination (du projet CCLME)
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
S&E	Suivi et Evaluation
SIDA	Agence Suédoise de Coopération Internationale au Développement
UCAD	Université Cheikh Anta Diop de Dakar





## Résumé

La Première Réunion du Comité de Pilotage (CP) du projet "Protection du Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaries" (CCLME) s'est tenue à Dakar, Sénégal le 04 Novembre 2010. Les représentants des 7 pays participants (Maroc, Mauritanie, Cap Vert, Sénégal, Gambie, Guinée, Guinée Bissau), l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO), Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), le Secrétariat de la Convention d'Abidjan, la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP) et l'Unité Régionale de Coordination (URC) ont assisté à la réunion. Un certain nombre de partenaires co-financiers et d'autres organisations partenaires ont assisté à la réunion en tant qu'observateurs. La liste des participants est présentée en Annexe 1.

L'objectif global de cette première réunion du CP était d'examiner et d'approuver le plan de travail du projet (2010-2015), le plan de travail et le budget prévisionnel 2011, les groupes de travail techniques proposés, leurs termes de référence et le Plan de Suivi & Evaluation. Cette réunion du CP devait également examiner et approuver le plan de Suivi & Evaluation (S&E) du CCLME, les termes de référence du CP, des Comités Interministériels Nationaux (CINs), des Points Focaux Nationaux du projet (PFNPs) et des Coordonnateurs Techniques Nationaux (CTNs) et de considérer la mise en place d'un Comité Exécutif du Projet. L'agenda adopté pour la réunion est joint en Annexe 2.

Dans son rapport d'activités, le Coordonnateur Régional du Projet a souligné les progrès faits dans: l'établissement de l'URC, des équipes nationales et les bonnes relations de travail avec les partenaires du projet, le développement d'un site internet pour le projet et d'autres matériels de communication, l'organisation d'une série d'événements y compris un atelier et deux réunions de planification des campagnes avec le projet EAF-Nansen de même que la préparation de l'Atelier de Démarrage et la Première Réunion du Comité de Pilotage à travers la mise à jour des plans de travail du projet, développement de projets de plans pour le suivi/l'évaluation et la communication/la participation des parties prenantes et la rédaction des termes de référence pour les groupes de travail techniques du CCLME. Il a mentionné deux contraintes majeures affectant l'efficacité de l'URC: (1) l'absence d'une solution à long terme pour la disponibilité de bureaux affectés à l'URC; et (2) l'absence de véhicule de service. La réunion a exprimé son appréciation à la Direction des Pêches Maritimes du Sénégal pour avoir hébergé temporairement l'URC et à la CSRP pour avoir assisté dans l'identification d'une solution temporaire pour l'hébergement de l'URC dans ses locaux pour la période d'une année en notant que l'identification définitive de locaux à affecter à l'URC s'avère être une impérieuse nécessité. Le CP a décidé que la question de l'hébergement de l'URC CCLME à long-terme devrait être évoquée à la prochaine Conférence Ministérielle des pays de la CSRP. Le Coordonnateur Régional du Projet devrait également soumettre un document sur l'analyse coûts/bénéfices afin de permettre l'acquisition d'un véhicule de service.

La réunion a noté les exigences à respecter pour la soumission des rapports nationaux sur les progrès faits, le cofinancement et les Plans de Travail Annuels. Ces rapports doivent être préparés par les CINs. Le concept de cofinancement a été expliqué par le représentant du PNUE et l'importance de l'établissement d'un mécanisme permettant de mesurer et reporter le cofinancement dès que possible a été souligné. Il a été noté que l'URC est tenue de soumettre un rapport annuel au FEM sur l'information soumise par les pays et partenaires.

La réunion a noté les recommandations faites par l'atelier de démarrage du CCLME et:

- a adopté des règles de procédures modifiées pour le CP du CCLME et les termes de référence du CP, CINs, PNFs et CTNs (Annexe 3)
- a adopté le plan de travail global (2010 – 2015), en notant que des révisions mineures pourraient être nécessaires au cours de la mise en œuvre (Annexe 4)
- a adopté le Plan de Suivi et Evaluation du CCLME (Annexe 5)
- a adopté les groupes de travail proposés et leurs termes de références (Annexe 6). Le Coordonnateur Régional du Projet prendra en considération les nominations faites par les pays et fera une sélection finale des membres des groupes de travail afin d'assurer la représentation des pays et l'expertise.
- a adopté le plan de travail 2011 (Annexe 7)

Le CP a recommandé que la prochaine réunion du CP se tienne en fin 2011 au Maroc.



## **Conclusions et recommandations du Comité de Pilotage (CP) du projet «Protection du grand écosystème marin du courant des Canaries – CCLME »**

**4 novembre 2010 à Dakar, Sénégal**

Le Comité de Pilotage du projet CCLME :

1. Apprécie le support fourni par le Fond pour l'Environnement Mondial (FEM) et les partenaires et note que l'apport du projet CCLME à la sous-région contribuera grandement à aider les pays à parvenir à l'élaboration d'un Plan d'Action Stratégique (PAS).
2. Apprécie la présentation faite par l'Unité Régionale de Coordination (URC) sur les termes de références du Comité de Pilotage, des Comités Interministériels Nationaux, des Points Focaux Nationaux du Projet et des Coordinateurs Techniques Nationaux et les approuve après les modifications faites.
3. Juge qu'il n'est pas opportun d'établir un comité d'exécution du projet et que toutes questions urgentes entre deux sessions du CP seront soumises par email aux membres permanents du CP qui auront deux semaines pour fournir leur réponse à l'URC. A l'expiration du délai, l'URC décidera des actions à prendre en considérant les réponses communiquées.
4. Remercie la Direction des Pêches du Sénégal pour sa proposition d'accueillir à titre provisoire le projet CCLME à Dakar, le temps de trouver des bureaux définitifs.
5. Prend note avec préoccupation les difficultés rencontrées par l'URC du projet relatives à son bon fonctionnement, en particulier l'absence d'un véhicule de service et de bureaux adéquats pour répondre à son mandat et remercie la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP) pour la proposition émise de loger le projet au niveau de la Commission pour 12 mois le temps qu'une solution consensuelle soit trouvée.
6. Reconnaît l'importance de loger le projet CCLME à la CSRP pour faciliter les échanges avec les autres projets sous-régionaux et requiert de l'URC, la CSRP et les deux agences FEM de porter la question au niveau des sept Ministres de la Pêche de la CSRP lors de la prochaine réunion en décembre 2010 à Banjul afin qu'une solution de financement au niveau ministériel puisse être trouvée. Toutes autres alternatives des Ministères de l'environnement et des pêches de la sous région sont accueillies favorablement par le CP.
7. Demande à l'Unité Régionale de Coordination (URC) de mener une analyse de coûts/bénéfices justifiant l'acquisition d'un véhicule de service.
8. Accueille favorablement la contribution financière et technique complémentaire apportée par le projet EAF-Nansen pour renforcer les résultats du CCLME, notamment sur le projet de démonstration relatif à la « Gestion durable transfrontalière et éco systémique des stocks pélagiques partagés dans la zone nord ouest de l'Afrique ».

9. Demande à l'URC de renforcer ou prendre contact avec les divers partenaires existants et potentiels du projet pour trouver des synergies et complémentarités, et dégager des activités d'intérêt commun.
10. Demande à l'URC, avec l'appui des deux agences FEM, de réviser le cadre logique du projet CCLME pour (i) réajuster certains résultats escomptés du projet en fonction du budget disponible et (ii) proposer un budget complémentaire pour assurer l'exécution dans les meilleures conditions des activités telles que définies dans le document de projet.
11. Apprécie les demandes émises par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et l'Institut Espagnol d'Océanographie (IEO) pour obtenir le statut d'observateur au sein du CP et approuve les requêtes.
12. Endosse le plan de travail 2010-15 proposé par l'URC et prend note que certains ajustements seront nécessaires au cours de l'exécution du projet.
13. Approuve le plan de travail pour 2011 et le budget estimatif proposé par l'URC et demande à cette dernière de le rendre opérationnel dans les plus brefs délais.
14. Approuve les Groupes de travail techniques proposés par l'URC ainsi que leurs termes de référence présentés.
15. Demande aux pays de désigner dans les plus brefs délais les membres des Groupes de travail et demande à l'URC de communiquer la composition des Groupes aux pays avant le démarrage des activités de ces Groupes.
16. Adopte le plan de suivi et d'évaluation proposé par l'URC et demande à cette dernière de se conformer aux exigences du reporting.
17. Demande à l'URC de développer un outil pour suivre et répertorier les dépenses de cofinancement des pays au profit du projet.
18. Prend note de la proposition du CP de tenir sa prochaine réunion du Comité de Pilotage au Maroc vers la fin 2011. La date et le lieu définitif seront retenus en étroite concertation avec le point focal du Maroc, le Président du CP et l'URC.
19. Reconnaît l'importance du rôle des partenaires pour parvenir à atteindre les objectifs du projet et les remercie pour leur soutien technique et financier au projet CCLME.

## **1. Ouverture de la réunion**

1. M. Birane Sambe, Coordonnateur Régional du Projet a souhaité la bienvenue aux participants à cette première réunion du Comité de Pilotage et a ouvert la réunion à 9 heures le 04 Novembre 2010.

## **2. Organisation de la réunion**

### **2.1 Election du Président et Vice-président**

2. M. Salah Ben Chérifi, Chef du département des ressources halieutiques de l'Institut National de Recherche des Ressources Halieutiques (INRH) du Maroc a été élu Président de la réunion. Mme. Azza Ahmed Cheikh Ould Jeddou, Directrice de l'Aménagement des Ressources et de l'Océanographie de Mauritanie a été élue Vice-président de la réunion. Conformément à la règle, l'Unité Régionale de Coordination (URC) a assuré le Secrétariat et a joué le rôle de Rapporteur.

### **2.2 Organisation du travail**

3. Le Coordonnateur Régional du Projet a informé les participants que la réunion se déroulerait en plénière, mais que les groupes de travail ad hoc pouvaient être constitués au besoin. La réunion s'est déroulée en français et anglais. La traduction était disponible dans ces deux langues.

4. Le Président a invité les participants à se présenter. La réunion a rassemblé des représentants de tous les sept pays participants au projet CCLME (Cap-Vert, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Maroc et Sénégal), des représentants des deux agences FEM CCLME (FAO et PNUE), du Secrétariat de la Convention d'Abidjan et de la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSR). Les représentants des organisations partenaires du projet ont assisté aux réunions en tant qu'observateurs. Il s'agit notamment des représentants du projet EAF Nansen, du projet du grand écosystème marin du courant de Guinée (GCLME), de l'Institut Espagnol d'Océanographie (IEO), de l'Institut de Recherche Marin (IMR) de Norvège, de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) de France, du Fondation MAVIA, de l'Administration Océanique et Atmosphérique Nationale (NOAA) des USA, de l'Union Internationale de Conservation de la Nature (UICN) et du Programme Régional de Conservation de la Zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest (PRCM). La liste des participants est jointe en Annexe 1.

### **2.3 Adoption de l'ordre du jour de la réunion**

5. L'ordre du jour a été commenté puis adopté. Il est joint en Annexe 2.

## **3. Présentation des termes de référence et de la composition du Comité du Pilotage du CCLME, Comités Interministériels Nationaux, Points Focaux Nationaux, et Coordinateurs Techniques Nationaux**

6. Le Président a invité le Coordonnateur Régional du Projet à présenter les termes de référence du Comité de Pilotage du Projet (CP), des Comités Interministériels Nationaux (CINs), les Point Focaux Nationaux du Projet (PFNPs) et du Coordinateurs Techniques Nationaux (CTNs) suivant le document du projet CCLME.

7. Le Coordonnateur Régional du Projet a informé la réunion que les termes de références mentionnés ci-dessus avaient été élaborés et approuvés pendant la phase préparatoire du projet et que ceux-ci, parmi d'autres, spécifient clairement la composition du CP du CCLME et les règles et procédures du CP du CCLME. Un document d'information sur ce sujet avait été préparé, extrayant les informations pertinentes du document de projet du CCLME et mis en circulation auprès de tous les membres du CP avant la réunion.

8. Les participants ont évoqué un certain nombre d'interrogations et observations nécessitant la révision des termes de références fournis. Il a été décidé la constitution d'un comité de rédaction, comprenant un représentant de la FAO, un représentant de la CSRP et un représentant de la Gambie et de la Mauritanie, pour une formulation prenant en compte les préoccupations émises.

9. La réunion a adopté les règles de procédures révisées du CP du CCLME et les termes de référence pour le CP, les CINs, les PFNPs et les CTNs. La nouvelle version du document est présentée en Annexe 3.

#### **4. Constitution du Comité Exécutif du projet CCLME**

10. Selon le document du projet CCLME un « *Comité Exécutif sans coût du Projet sera mis en place, composé des deux agences d'exécution, un ou deux représentants de pays (qui seront choisis par le CP et sur la base d'une rotation annuelle), le Coordonnateur Régional du Projet et les deux coordonnateurs des composantes thématiques, et tous autres invités sur une base ad hoc si nécessaire.* »

11. Les participants se sont interrogés sur la nécessité de former un Comité Exécutif pour le projet CCLME et ont exprimé des inquiétudes sur son mandat en relation avec celui du CP. La réunion a également noté le nombre limité de représentations des pays (2 sur 7) dans le Comité Exécutif du projet.

12. Il a été précisé que le Comité Exécutif du CCLME proposé serait fonctionnel sur 11 mois de l'année au moment où le CP ne se réunit pas. Il devrait permettre de fournir à moindre coûts un soutien à l'URC sur les questions urgentes.

13. La réunion a recommandé que le comité de rédaction constitué pour réviser les termes de référence pour le CP, les CINs, les PFNPs et les CTNs examine également cette question et propose une alternative.

14. Finalement la réunion a conclu qu'il n'était pas opportun d'établir un Comité Exécutif du Projet à ce point et que toutes les questions urgentes entre les deux sessions du CP devraient être soumises par e-mail aux membres permanents du CP qui fournira leur réponse à l'URC au bout de deux semaines. Après cette période, l'URC décidera de l'action à entreprendre sur la base des réponses reçues.

#### **5. Mise en œuvre du projet et statut**

15. Le Coordonnateur Régional du Projet a été invité à résumer brièvement le Rapport d'activités de l'URC CCLME. En plus des activités présentées pendant l'Atelier de Démarrage du CCLME, le Coordonnateur Régional du Projet a tenu à souligner deux contraintes majeures auxquelles l'URC est confrontée :

- Le problème de la disponibilité à long terme des bureaux de l'URC n'est pas encore résolu. La Direction des Pêches Maritimes du Sénégal héberge généreusement l'URC pendant cette phase actuelle. Une solution temporaire pour une durée d'un an a été identifiée avec la CSRP. Toutefois, une solution permanente est nécessaire pour assurer l'efficacité de l'URC.
- L'absence de véhicule de service est une sérieuse contrainte à l'efficacité de l'URC puisque tous les déplacements de l'URC sont effectués en taxi, y compris les voyages requis pour la coordination avec la représentation de la FAO Sénégal, la CSRP et autres partenaires de même que pour les voyages monopolisant beaucoup de temps et associés à différentes tâches administratives, ramassage et dépôt de document etc.

16. Les membres du CP ont reconnu les contraintes rencontrées par l'URC et ont convenu que ces questions devraient être résolues aussi vite que possible.

17. La réunion a noté les contraintes imposées par le FEM concernant l'usage de ses fonds pour le paiement de locaux à usage de bureaux. Il a été admis que les pays participants devraient veiller à l'efficacité de l'URC à lui trouvant en urgence une solution définitive pour son hébergement, tout en considérant les avantages de son hébergement au sein de la CSRP.

18. Il a été proposé que la question de l'hébergement à long terme de l'URC CCLME soit évoquée à la prochaine Conférence Ministérielle des pays de la CSRP qui doit avoir lieu à Banjul, Gambie, en Décembre 2010.

19. La réunion a également noté que toutes les autres alternatives proposées par les Ministres de l'Environnement et des Pêches de la sous-région seraient favorablement prises en compte par le CP.

20. En ce qui concerne l'acquisition d'un véhicule pour le projet, il a été précisé que selon les réglementations du FEM, il est difficile d'utiliser les fonds du FEM afin de financer l'achat d'un véhicule à moins de montrer que cela serait à moindre coût comparé à l'alternative (l'usage de taxi etc.), mais qu'il est possible d'utiliser le cofinancement pour acquérir un véhicule et que cette possibilité devrait être explorée.

21. La réunion a demandé que l'URC, en consultation avec le FEM, prépare une analyse coût-bénéfice afin d'évaluer les coûts et bénéfices associés à l'acquisition d'un véhicule pour l'URC en comparaison avec d'autres alternatives (taxis etc.) et, en concertation avec le FEM, de se renseigner sur les possibilités d'une révision de budget à cet égard, en prenant en considération le budget global du projet.

## **6. Exigences pour les rapports nationaux**

22. Le Coordonnateur Régional du Projet a informé la réunion des exigences de reporting national, à savoir la soumission de rapports nationaux qui devront inclure des informations sur la progression des activités, le cofinancement et les plans de travail annuels nationaux qui doivent être préparés par les CINS (selon un format établi par l'URC) et soumis à l'URC chaque année comme outil à la préparation du plan de travail annuel régional.

23. Mme Kelly West, du PNUE, a fait un exposé expliquant le concept du cofinancement et rappelant à la réunion les engagements pris par les pays et les partenaires auprès du projet CCLME. Dans son exposé, elle a également fourni quelques recommandations sur la façon dont ces engagements seraient répertoriés par les pays et l'URC. Elle a mis l'accent sur l'importance de la mise

en place de mécanismes permettant de répertorier de telles contributions dès que possible dans le projet et a recommandé que l'URC développe un outil spécifique au projet, avec le PNUE et la FAO, afin de répertorier le cofinancement. Elle a également noté qu'il est important de désigner une personne au niveau de chaque pays afin de répertorier le cofinancement au niveau national.

24. La réunion a noté l'importance et les bénéfices à tirer pour le suivi et le recensement du cofinancement des pays et des partenaires et a demandé de plus amples clarifications quant aux types d'activités qui doivent être prises en considération pour le cofinancement (par exemple les campagnes nationales pertinentes pour les activités du CCLME et pas encore incluses dans le cofinancement de EAF-Nansen), à partir de quand faudrait-il comptabiliser un cofinancement et si les activités déjà mises en œuvre (qui étaient à l'origine considérées comme des engagements cofinanciers) peuvent être incluses en prenant compte du retard dans le démarrage des activités du projet CCLME.

25. Le représentant de l'IEO a demandé si les activités de l'IEO pertinentes pour les activités du CCLME peuvent être comptées comme cofinancement.

26. Le représentant du PNUE a précisé que normalement le cofinancement peut être compté à partir de la date d'approbation du projet, mais que dans des cas spécifiques, une justification peut être fournie si les activités qui se sont tenues plus tôt doivent être prises en considération. La date d'approbation de ce projet était celle du 27 Avril 2009.

27. Il a également été précisé que le cofinancement devrait être continuellement assuré tout au long du projet même si les pays et les partenaires atteignent leurs objectifs plus tôt. Le fait d'assurer un cofinancement effectif pourra alors être utilisé comme argument pour convaincre le FEM de fournir d'avantage de fonds pour la mise en œuvre du PAS. Les études entreprises au niveau national telles que les campagnes halieutiques de même que les travaux des agences donatrices dans les pays dans des domaines concernant le CCLME sont qualifiées pour être recensés comme cofinancement du pays.

28. La réunion a recommandé que l'URC prépare un aperçu et prenne contact avec toutes les nouvelles initiatives dans la région afin d'engager un dialogue avec eux et de considérer leur potentielle contribution et cofinancement du projet.

29. Le Coordonateur Régional du Projet a mentionné que l'URC est tenue de soumettre un rapport annuel au FEM comprenant les informations sur le cofinancement et a demandé aux pays de fournir toutes les informations exigées selon le format et calendrier qui leur seront fournis.

30. La réunion a noté l'importance pour les pays devant se conformer aux exigences du rapport national et a recommandé que l'URC laisse du temps aux pays afin de fournir un retour sur les formats des rapports nationaux.

31. Dans le cas des plans des rapports nationaux 2011 comprenant des informations sur la progression des activités, le cofinancement jusqu'à ce jour et les plans de travail nationaux, ils devraient être préparés par les UNC's et soumis à l'URC aussi tôt que possible en 2011. L'URC devrait préparer un format pour ces rapports et les partager avec les pays.



## **7. Examen des objectifs et activités proposés pour le projet**

### **7.1 Plan de travail global (2010-2015)**

32. Le Président a invité le Coordonnateur Régional du Projet à présenter le plan de travail du projet proposé pour la durée du projet (2010 - 2015) et à rappeler succinctement les recommandations formulées par l'atelier de démarrage CCLME.

33. La réunion a adopté le plan de travail complet du projet CCLME (2010 -2015), en notant que des révisions mineures pourraient être nécessaires tout au long de la mise en œuvre du projet. De telles révisions seraient toutefois mentionnées dans les plans de travail régionaux et soumises pour adoption à la réunion annuelle du CP du CCLME. Le plan de travail du projet 2010 – 2015 est joint en Annexe 4.

### **7.2 Plan provisoire de suivi et évaluation du CCLME**

34. Le président a invité l'URC à présenter le plan provisoire de Suivi et évaluation (S&E) du CCLME et a demandé que la réunion prenne note des recommandations faites par l'atelier de démarrage CCLME.

35. En résumé, le projet de Plan de Suivi et Evaluation du CCLME énumère les activités de monitoring et évaluation du projet en spécifiant le calendrier et identifiant le responsable de chaque activité. L'URC du CCLME est responsable de la préparation des rapports d'étapes à la FAO au PNUE et FEM, y compris un rapport de l'atelier de démarrage du projet, les rapports semestriels et trimestriels (à présenter à la FAO) et les Revues de Mise en Œuvre du Projet (à présenter à la FAO). Un rapport définitif du projet sera préparé à la fin du projet. Les pays doivent fournir des rapports nationaux à l'URC chaque année selon un format qui leur sera fourni par l'URC comprenant des informations sur les activités des années précédentes, les plans pour l'année à venir, les discussions sur les activités techniques, un rapport financier et des informations sur le cofinancement. L'URC devra faire usage des informations fournies dans ces rapports nationaux afin de préparer le plan de travail régional annuel à présenter à la réunion du Comité de Pilotage du Projet. Une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale auront lieu pendant la mise en œuvre du projet. L'ébauche du plan de Suivi et Evaluation spécifie également le besoin potentiel de revisiter le cadre logique du projet.

36. La réunion a adopté le plan de S&E joint en Annexe 5 et a demandé que l'URC et les pays se conforment aux exigences de reporting telles qu'elles ont été décrites.

### **7.3 Validation des groupes de travail du CCLME**

37. Le Président a invité le Coordonnateur Régional du Projet à présenter les termes de références provisoires des groupes techniques du CCLME et a demandé à la réunion de prendre note des recommandations formulées par l'atelier de démarrage CCLME. Il a été suggéré que huit groupes de travail techniques soient établis ou supportés par le projet CCLME comme suit :

- Le Groupe de travail sur l'Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) ;
- Le Groupe de travail du Plan d'Action Stratégique (PAS) ;
- Le Groupe de travail sur le changement climatique ;
- Le Groupe de travail Socio-économique et commerce ;
- Le Groupe de Travail sur la planification et l'analyse des campagnes écosystémiques ;

- Le Groupe de travail sur l'évaluation des ressources démersales (Groupe de travail COPACE existant) ;
- Le Groupe de travail sur l'évaluation des ressources pélagiques côtières (Groupe de travail COPACE existant) ; et
- Le Groupe de travail sur les problèmes liées à la biodiversité, habitat et qualité de l'eau

38. Le Coordonnateur Régional du Projet a demandé que les pays considèrent les candidats aptes à faire partie des groupes de travail et les désignent auprès de l'URC. Le Coordonnateur Régional du Projet prendra en considération les nominations faites par les pays et sera responsable de la sélection finale des membres des groupes de travail afin d'assurer la représentation des pays, une composition adéquate pour l'expertise et l'expérience de chaque groupe établi par le CCLME. Les deux groupes de travail COPACE (Comité des Pêches pour l'Atlantique Centre Est) qui existent déjà avec des membres définis seront supportés par le projet CCLME afin d'assurer que l'information nécessaire est également disponible dans pour la région du CCLME.

39. Il a été suggéré que le CP considère la mise en place de liens appropriés entre sous-groupes dans le groupe de travail changement climatique et les cinq projets de démonstration sur des questions sur le changement climatique pertinentes. La réunion a recommandé que le groupe de travail changement climatique, une fois établi, prenne contact avec les activités de démonstration afin d'assurer les interactions appropriées si nécessaires.

40. La réunion a demandé à l'URC de préparer les descriptions des profils des experts appropriés aux différents groupes de travail afin d'assister les pays dans la nomination des candidats appropriés pour chacun des groupes

41. La réunion a demandé aux pays de nommer les potentiels membres des groupes de travail pour chacun des groupes après avoir reçu les profils des experts appropriés et a demandé à l'URC de communiquer la composition de chaque groupe de travail à tous les pays avant de démarrer leurs activités.

42. La réunion s'est accordée sur l'établissement de groupes de travail techniques comme proposé par l'URC et a adopté leurs termes de référence joints en Annexe 6.

#### **7.4 Plan de travail 2011 du CCLME**

43. Le Président a invité le Coordonnateur Régional du Projet à présenter le plan de travail 2011.

44. La réunion a noté l'ambitieux plan de travail annuel et a demandé de plus amples précisions sur certaines activités.

45. Il a été recommandé que l'URC prenne contact avec les partenaires des projets de démonstration afin d'aider à définir les arrangements appropriés pour la collaboration et le cofinancement et de prendre en considération la formalisation de ces arrangements. Le besoin de chercher un appui financier pour les projets de démonstration qui ont été initialement acceptés dans les documents de planification mais qui n'ont pas été financés a été soulevé.

46. La réunion a recommandé que l'URC, dans ses futurs plans de travail, fournisse des informations plus détaillées sur le budget prévisionnel de chaque activité majeure y compris les fonds du CCLME dépensés au niveau national, puisque c'est une information de valeur pour les pays et les partenaires.

47. La réunion a noté les commentaires formulés et a adopté le plan de travail 2011, présenté en Annexe 7.

## **8. Date et lieu de la prochaine réunion du Comité de Pilotage**

48. Le Comité de Pilotage a recommandé que la prochaine réunion du CP se tienne dans un an au Maroc.

## **9. Divers**

49. Aucune question n'a été soulevée sous cette rubrique.

## **10. Adoption du rapport de la réunion**

50. La réunion a adopté les conclusions de cette réunion présentées en Annexe 9 de ce rapport

51. Il a été décidé qu'un rapport de la réunion serait communiqué pour adoption.

## **11. Clôture de la réunion**

52. Le Président a félicité la FAO, le PNUÉ et l'URC CCLME pour leur succès dans l'organisation réussie de cette première réunion du Comité de Pilotage.

53. La réunion a été clôturée à 18:00 le 04 Novembre 2010.



## Annexe 1. Liste des participants

### REPRÉSENTANTS DES PAYS

#### CAP-VERT

Mme Sonia ARAUJO  
CTN du projet CCLME  
Technicien  
Direcção-Geral do Ambiente  
Ministério do Ambiente et Agricultura, Praia  
Tel : +238 261 8984  
Fax : +238 261 7511  
E-mail : sonyaaraujocv@gmail.com

#### GAMBIE

Mr. Momodou SARR  
PFNP du projet CCLME  
Directeur Executif ,Point focal GEF  
National Environment Agency  
5 Fitzgerald Street, PMB 48, Banjul  
Tel: +220-9960732, +220-4223860  
Fax: +220-4229701  
Email: pamomodou@hotmail.com;  
msarr@gamtel.gm

Mr. Asberr N. MENDY  
CTN du projet CCLME  
Principal Fisheries Officer (Research), Fisheries  
Department  
Department of State for Fisheries and Water  
Resources  
6, Marina Parade – Banjul  
Tel: +220 420 23 55  
Fax: +220 420 23 55  
Email : anmendy@yahoo.com

#### GUINÉE

M. Aboubacar YOULA  
PFNP du projet CCLME  
Chef de la Section Gestion des Zones Côtières au  
Centre de Protection Environnementale du Milieu  
Marin et de Zones Côtières (MEEFDD)  
BP 3118 Conakry  
Tél : (00224)60278894, 62692125  
Email : abbyoul2008@yahoo.fr  
cc: richardtheophile@yahoo.fr  
tel : (00224) 64 35 25 01

#### GUINÉE (cont)

M. Sory TRAORE  
CTN du projet CCLME  
Chercheur au Centre National des Sciences  
Halieutiques de Boussoura (CNSHB), BP : 3738 –  
Conakry  
Tel : +224 60 34 21 33  
Email : straore@cnsnb.org  
so\_traore@yahoo.fr

#### GUINÉE-BISSAU

M. Seco CASSAMA  
CTN du projet CCLME  
Direction Générale de l'environnement  
Ministère de l'Energie et des Ressources Naturelles  
Proçà dos Harios Nacionais, - BP : 459 – Bissau  
Tel : + 245 723 22 00  
Fax : + 245 22 24 94  
Email: secocassama@yahoo.com.br

#### MAURITANIE

Mme AZZA Ahmed Cheikh Ould Jeddou  
PFNP du projet CCLME  
Directrice de l'Aménagement des Ressources et de  
l'Océanographie (DARO)  
Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime  
Nouakchott, Mauritanie  
Tel : +222 529 13 39 / 529 54 41  
Email : azzajiddou@yahoo.fr

M. Mohamed Mahfoudh Ould TALEB SIDI  
CTN du projet CCLME  
Chercheur, IMROP  
B.P.22 Nouadhibou, Mauritanie  
Tel : +222 6815055, +222 6970006  
Fax : +222 574 5081  
Email : mahfoudht@yahoo.fr

## Rapport de la Première Réunion du CP CCLME

### **MAROC**

M. Salah Ben CHERIFI  
CTN du projet CCLME  
Chef du Département des Ressources Halieutiques  
Institut National de Recherche Halieutique (INRH)  
Tel.: +212 5 22 22 02 45  
Fax: +212 5 22 26 88 57  
Mobile: +212 61 22 28 44  
Email: benchrifi@inrh.org.ma,  
bencherifi1979@gmail.com

### **SÉNÉGAL**

M. Elimane BA  
PFNP du projet CCLME  
Conseiller Technique du Directeur de  
l'Environnement  
Chargé de la lutte contre l'érosion côtière  
Direction de l'Environnement et des  
établissements classes , Ministère de  
l'Environnement  
Tél. : +221 33 821 07 25  
Mobile : +221 77 538 90 14  
Email : elimanedeec@gmail.com, denv@orange.sn

M. Babacar MBAYE  
CTN du projet CCLME  
Planificateur  
Direction des Pêches Maritimes  
1, Rue Joris - BP : 289 Dakar  
Tél 33 823 01 37  
Fax 33 821 47 58  
Mobile : +221 76 667 49 57- Email :  
mbayebabacar57@yahoo.fr

## **REPRÉSENTANTS DES AGENCES FEM CCLME ET L'URC**

### **L'ORGANISATION DES NATIONS UNITES POUR L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION (FAO)**

Mme Merete TANDSTAD  
Fishery Resources Officer  
Marine and Inland Fisheries Service (FIRF)  
Fisheries and Aquaculture Resources Use and  
Conservation Division  
Fisheries and Aquaculture Department  
The Food and Agriculture Organization of the  
United Nations (FAO)  
Viale delle Terme di Caracalla  
00153 Rome  
Tel: + 39 0657052019  
Fax: +39 0657053020  
Email: merete.tandstad@fao.org

M. Kyriakos KOURKOULIOTIS  
Project Analyst – Operations Officer  
Marine and Inland Fisheries Service (FIRF)  
Fisheries and Aquaculture Resources Use and  
Conservation Division  
Fisheries and Aquaculture Department  
The Food and Agriculture Organization of the  
United Nations (FAO)  
Viale delle Terme di Caracalla  
00153 Rome  
Tel : + 39 06 57053715  
Mobile: + 39 06 3462454905  
Email: kyriakos.kourkouliotis@fao.org

**FAO (cont)**

M. Kwame KORANTENG  
EAF-Coordinator, EAF-Nansen Project  
Marine and Inland Fisheries Service (FIRF)  
Fisheries and Aquaculture Resources Use and  
Conservation Division  
Fisheries and Aquaculture Department  
The Food and Agriculture Organization of the  
United Nations (FAO)  
Viale delle Terme di Caracalla  
00153 Rome  
Tel: + 39 0657056007  
Email: kwame.koranteng@fao.org

Tore STROMME  
EAF-Nansen Project  
Marine and Inland Fisheries Service (FIRF) .  
Fisheries and Aquaculture Department  
FAO  
Tel: + 39 06570 54735  
Email: tore.stromme@fao.org

-----  
Institute of Marine Research (IMR)  
P.O. Box 1870 Nordnes  
5817 Bergen, Norway  
Tel : +47 55 23 85 71, +47 90830623  
Email : tore.stroemme@imr.no

Mme Kuena MOREBOTSANE  
Programme Officer  
TCID  
The Food and Agriculture Organization of the  
United Nations (FAO)  
Viale delle Terme di Caracalla  
00153 Rome  
Tel: + 39 0657055358  
Email: kuena.morebotsane@fao.org

Mme Ana Maria CAMELO  
Consultant  
Marine and Inland Fisheries Service (FIRF) Fisheries  
and Aquaculture Resources Use and Conservation  
Division - FAO  
Email: ana.caramelo@fao.org

**PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR  
L'ENVIRONNEMENT (PNUE)**

M. Abou BAMBA  
Regional Coordinator  
Abidjan Convention Secretariat  
Division of Environmental Policy Implementation  
(DEPI), United Nations Environment Programme  
(UNEP)  
c/o ONUCI-HQ, Ancien Hôtel Sebroko  
08 PO Box 588 Abidjan 08, Côte d'Ivoire  
Tel: +225 20 233 522  
Fax: +225 20 233 391  
Email: abou.bamba@unep.org

Mme Kelly WEST  
Task Manager International Waters  
Division of GEF Coordination (DGEF)  
United Nations Environment Programme (UNEP)  
PO Box 30552-00100  
Nairobi, Kenya  
Tel : +254 20 762 4147  
Email : kelly.west@unep.org

**UNITÉ RÉGIONALE DE COORDONNATION (URC)  
CCLME**

M. Birane SAMBE  
Regional project Coordinator  
CCLME Regional Coordinating Unit (RCU)  
Direction des Pêches Martimes  
1, rue Joris, BP 289, Dakar, Senegal  
Tel: +221 773324595  
Email: birane.sambe@fao.org

Mme Birgitta LISS LYMER  
Marine Fisheries and Coastal Management Officer  
CCLME Regional Coordinating Unit (RCU)  
Direction des Pêches Maritimes  
1, rue Joris, BP 289, Dakar, Senegal  
Tel: +221777451408  
Email: birgitta.lisslymer@fao.org

Mlle Ndèye Fatou TAMBA  
Administrative Assistant  
CCLME Regional Coordinating Unit (RCU)  
Direction des Pêches Martimes  
1, rue Joris, BP 289, Dakar, Senegal  
Tel: +221 773 496 909  
Email: fatou.tamba@fao.org

**REPRÉSENTANTS DES INSTITUTIONS PARTENAIRES INTERNATIONALES (OBSERVATEURS)**

**COMMISSION SOUS-RÉGIONALE DES PÊCHES  
(MEMBRE CP)**

M. Hamady DIOP  
Chef de département Recherche et Système  
d'Information (DRSI)  
Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP)  
Villa 4430, Karack, Rue KA 38  
BP-25485, Dakar, Sénégal  
Tel: 338640475/  
Fax: +221 33 864 04 77  
Email: hamady.diop@gmail.com

**GUINEA CURRENT LARGE MARINE ECOSYSTEM  
(GCLME)**

M. Mohamed Batu Duramany SEISAY  
Regional Fisheries Expert  
Guinea Current Large Marine Ecosystem (GCLME)  
Project  
01 Broz Tito Avenue  
BP 324  
ONU, Accra  
Tel: +233 243 630 649  
Fax: +233 302 781 226  
Email : mohamedseisay@yahoo.co.uk

**INSTITUTO ESPAÑOL DE OCEANOGRAFIA (IEO)**

Mme Ana RAMOS  
Responsible for the IEO project on Benthos and  
Ecosystem research in Africa  
Instituto Español de Oceanografía  
Cabo Estai, Canido  
36200, Vigo (Pontevedra)  
Tel: +34 986 492111  
Fax: +34 986498626  
Email: ana.ramos@vi.ieo.es  
www.ieo.es; www.bentart.es

**INSTITUTE OF MARINE RESEARCH (IMR)**

M. Jens-Otto KRAKSTAD  
Institute of Marine Research (IMR)  
P.O. Box 1870 Nordnes  
5817 Bergen, Norway  
Tel :+47 55 2385 74/ + 47 99 62 70 60  
Fax : + 47 55 23 85 79  
Email : jens.otto.krakstad@imr.no

**INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE  
DÉVELOPPEMENT (IRD)**

M. Alban LAZAR  
Chargé de Recherches  
IRD-LPAOSF  
BP1386 DAKAR  
Senegal  
Cel: (221) 77 801 01 01  
Tel & fax: (221) 33 825 93 64;  
(221) 33 849 35 35/33 849 83 30/33 849 83 32  
Email: alban.lazar@ird.fr

M. Jean Marc ECOUTIN  
Spécialiste des Poissons et des Lagunes  
Institut de Recherche de Développement (IRD)  
Sénégal  
Email : jean-marc.ecoutin@ird.fr

**FONDATION MAVA**

M. Thierry RENAUD  
MAVA Fondation pour la Nature  
Le Petit Essert  
1147 Montricher  
Switzerland  
Tel : +41 21 864 46 20  
Fax : +41 21 864 42 30  
Email : mava@mava-foundation.org

**NATIONAL OCEANIC AND ATMOSPHERIC  
ADMINISTRATION (NOAA)**

M. Bradford E. BROWN  
Consultant  
NOAA LME Program  
11266 SW 166 Ter  
Miami Fl. 33157-2722, USA  
Tel: +1 305 336 5104; +1 305 253 4991  
Email: jabaribrad@aol.com

**PARTAGE-IUCN**

M. Cheikh Abdellahi Ould INEJIH  
Projet d'Appui à la GEstion des Pêches Artisanales  
Transfrontalières  
PARTAGE-IUCN Mauritanie  
Tel 222 2157656/ 00222 6716665  
Email: inejhca@yahoo.fr /cheikh.inejih@iucn.org



**PROGRAMME REGIONAL DE CONSERVATION DE  
LA ZONE COTIERE ET MARINE EN AFRIQUE DE  
L'OUEST (PRCM)**

Barthelemy Jean Auguste BATIENO  
Programme Régional de Conservation de la Zone  
Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest (PRCM)  
UICN Mauritanie  
E-Mail: BarthelemyJeanAuguste.Batieno@iucn.org

**PROJET REGIONAL DES PECHEES EN AFRIQUE DE  
L'OUEST (PRAO)**

M. Demba KANE  
Coordonnateur Régional  
Projet Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest  
(PRAO)  
Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP)  
Dakar, SENEGAL  
Tel: 77 644 82 28/ 33 825 88 63/ 77 332 13 88  
Fax: 221 33 864 04 77  
Email : kdemba@gmail.com



**Annexe 2. Ordre du jour**

<b>1. Opening of the meeting – Ouverture de la réunion</b>	9.00 – 9.15
<b>2. Organisation of the meeting – Organisation de la réunion</b> 2.1. Election of Chair, Vice-chair – Election du Président, Vice-président 2.2. Organisation of work – Organisation du travail 2.3. Adoption of the meeting agenda – Adoption de l’ordre du jour de la réunion 2.4. Group photograph – Photo de groupe	9.15 – 9.45
<i>Coffee break – Pause café</i>	9.45 -10.15
<b>3. Presentation of the terms of reference and composition of the CCLME PSC (according to the CCLME project document) –Présentation des termes de référence et de la composition du Comité du Pilotage du CCLME (suivant le document du projet CCLME)</b>	10.15 – 10.30
<b>4. Composition of the CCLME Project Executive Committee – Constitution du Comité Executif du projet CCLME</b>	10.30 – 10.45
<b>5. Project implementation and status – Mise en œuvre du projet et statut</b>	10.45 – 11.00
<b>6. National reporting requirements - Exigences pour les rapports nationaux</b>	11.00 – 11.30
<b>7. Review of proposed project objectives and activities - Examen des objectifs et activités proposés pour le projet : CCLME RCU/URC</b> 7.1. Total project work plan (2010–2015) – Plan de travail complet (2010-2015) 7.2. Draft CCLME Monitoring and Evaluation Plan –Ebauche du plan de suivi et évaluation du CCLME 7.3. Validation of CCLME working groups – Validation des groupes de travail du CCLME	11.30 – 12.15 12.15 – 12.30 12.30 – 13.00
<i>Lunch break – Pause déjeuner</i>	13.00 – 14.30
7.4 2011 CCLME work plan – Plan de travail 2011 du CCLME	14.30 – 15.30
<b>8. Date and place of next CCLME PSC meeting - Date et lieu de la prochaine réunion du Comité de Pilotage</b>	15.30 – 15.40
<i>Coffee break – Pause café</i>	15.40 – 16.00
<b>9. Any other business – Divers</b>	16.00 – 16.15
<b>10. Adoption of the meeting report – Adoption du rapport de la réunion</b>	16.15 – 17.00
<b>11. Closure of meeting – Clôture de la réunion</b>	17.00



### **Annexe 3. Termes de référence - Comité de Pilotage, Comités interministeriels nationaux, Point Focal National du Projet et Coordonnateur Technique National**

#### **COMITE DE PILOTAGE DU CCLME**

Le Comité de Pilotage (CP) devra:

- Assurer un suivi et formuler des conseils à l'Unité de Coordination Régionale dans la mise en oeuvre du projet.
- S'assurer que toutes les réalisations et résultats du projet sont conformes aux objectifs du projet CCLME.
- Examiner l'avancement du projet et fournir des recommandations sur les plans annuels de travail.
- Faciliter « l'intégration » des recommandations et résultats pertinents du projet aux politiques nationales.

Le CP comprendra:

- Un représentant national de haut niveau (le Point Focal National du Projet ou son substitut) de chacun des sept pays du Projet: le Maroc, la Mauritanie, le Sénégal, le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée-Bissau, la Guinée).<sup>1</sup> Il y aura également parmi les membres, un représentant respectivement de la FAO, du PNUE, de la CSRP et du Secrétariat de la Convention d'Abidjan. Ces personnes constituent les représentants permanents. Les Coordonnateurs Techniques Nationaux (CTN) participeront en tant que personnes ressources.
- Les autres institutions partenaires comme COMHAFAT, UICN, NOAA, NEPAD, COPACE, PRCM, IMR, IEO, la Banque Mondiale (assurant la représentation des projets de pêches côtières exécutés par la Banque Mondiale dans la région), les projets partenaires stratégiques et les autres projets GEM en Afrique seront invités en tant qu'observateurs sur une base ad hoc. Chaque pays participant nommera un représentant national supplémentaire de sorte à assurer une représentation tant du Ministère de l'Environnement que du Ministère des pêches.

#### **Règles de procédure**

- (i) Le CP sera présidé par rotation sur une base annuelle par les représentants nationaux.
- (ii) Les réunions du CP auront lieu par roulement entre les pays participants, en prenant en considération les ressources logistiques et financières;
- (iii) Le CP se réunira au moins une fois par an et plus fréquemment si cela apparaît nécessaire;
- (iv) Le CP prendra des décisions autant que possible par consensus. Les membres permanents du CP auront des droits de vote, si l'on décide de voter;

---

<sup>1</sup> Avec l'éventuelle participation de l'Espagne et du Portugal s'ils se joignent au Projet

- (v) Le CP pourra déléguer des représentants afin qu'ils participent aux comités de sélection des consultants et des prestataires de services, si cela est demandé par la FAO et le PNUE;
- (vi) Pour atteindre un quorum il faut un nombre minimum fixe de 7 membres;
- (vii) Les membres permanents du CP nommeront un substitut qui participera aux réunions du CP, au cas où le représentant désigné ne pourrait être présent; et
- (viii) Le Coordinateur Régional du Projet agira en tant que Secrétaire du CP.

Les fonctions spécifiques du Comité de Pilotage du Projet seront les suivantes:

- Fournir la politique stratégique générale et l'orientation pour la gestion du Projet;
- Examiner annuellement les activités du Projet afin d'évaluer son état d'avancement;
- Donner des directives à l'Unité Régional de Coordination (URC) pour la coordination et la mise en oeuvre du Projet et de ses activités;
- Avoir la responsabilité de procéder à des réaménagements de la composition des membres si nécessaire;
- Traiter toute autre question présentée au CP par un de ses membres;
- Aider à identifier et à attribuer des soutiens au Projet pour les activités qui correspondent à ses objectifs;
- Examiner et évaluer l'avancement du projet et de ses composantes
- Examiner et évaluer le plan de travail et commenter les budgets du Projet et de ses activités, et fournir des orientations stratégiques sur le Plan de travail;
- Faciliter la mise en place des mécanismes d'interaction avec le secteur privé, les ONG et autres parties prenantes du Projet et du Programme; et
- Aider à trouver des financements supplémentaires pour soutenir les réalisations et les activités du Projet et du Programme.

Il n'est pas attendu que le CP s'occupe de la gestion et de l'administration quotidienne du Projet. Cette tâche incombe au Coordinateur Régional du Projet, en coordination avec la FAO et le PNUE.

Le CP est supposé se réunir formellement au moins une fois tous les 12 mois. Les réunions formelles seront prévues et organisées par le Coordinateur régional du Projet en consultation avec les membres du CP (les dates provisoires de la réunion suivante seront convenues à la rubrique «questions diverses» de l'ordre du jour). Des réunions extraordinaires du CP peuvent être exigées par n'importe quel membre permanent, et la possibilité d'organiser ces réunions sera considérée par le Comité de Pilotage du Projet.

### **COMITÉS INTERMINISTRIELS NATIONAUX (CIN)**

#### **Statut et composition des CIN**

Les CIN sont officiellement constitués<sup>2</sup> de comités composés de fonctionnaires des ministères clefs concernés par le projet du CCLME, notamment les départements responsables des pêches, de

---

<sup>2</sup> Les CIN seront normalement mis en place sur instruction officielle ou ministérielle; si la mise en place du comité risque d'être retardée par le processus administratif qui porte à sa création, il faudrait entre temps établir un comité intérimaire ou provisoire.

l'environnement, de la recherche, de l'exploitation pétrolière, de la planification, de la finance, du transport maritime, etc. (décisions prises pays par pays). La composition précise des CIN dépendra du contexte national. Le Point Focal opérationnel du FEM doit faire partie des membres du Comité. Les CIN n'intégreront pas d'acteurs non gouvernementaux dont les intérêts seront représentés dans des « forums spécifiques de parties prenantes nationales » qui font partie de la stratégie de participation des parties prenantes. Cependant, des personnes ressources issues d'organismes non gouvernementaux peuvent être sollicitées pour appuyer le CIN.

### **Rôle général des CIN**

Le rôle général des CIN est de soutenir la conduite des activités nationales de mise en oeuvre du projet. Le Comité doit s'assurer que le PFNP et CTN reçoivent suffisamment d'informations et d'autorité pour garantir les intérêts nationaux durant les Comités de Pilotage du CCLME et lors de toutes autres réunions du projet CCLME.

#### Les rôles spécifiques des CIN sont les suivants:

- Soutenir la participation nationale au processus de mise en oeuvre du projet et s'assurer que l'approche est intégrée et intersectorielle;
- Soutenir et aider les PFNP et les CTN si nécessaire pour qu'ils remplissent leurs fonctions;
- Approuver le plan de travail annuel national du projet;
- Faciliter la fourniture de données officielles comme cela est exigé pour la mise en oeuvre du projet;
- Faciliter la participation officielle à la mise en oeuvre nationale;
- Faire en sorte que le gouvernement réagisse aux activités et aux réalisations du projet (ADT, PAS, EcoQO);
- Aider à l'élaboration, l'approbation et l'adoption de Plans d'action nationaux dans le cadre du PAS;
- Structurer et faire fonctionner les réunions des CIN;
- S'assurer que les informations relatives aux activités nationales et régionales soient transmises de façon appropriée à toutes les parties prenantes.

La structure précise et le fonctionnement des CIN sont déterminés officiellement de préférence. Cependant, il est fortement recommandé que les CIN soient constitués de sorte qu'ils n'impliquent que les ministères clefs qui sont directement concernés par les questions abordées par le projet (pêche, environnement, recherche, énergie et pétrole, eau). La présidence pourrait être assurée de façon permanente par un membre ou exercée par rotation entre les ministères ou choisie au début de chaque réunion. Les CIN devraient se réunir environ deux fois par an.

### **POINT FOCAL NATIONAL DU PROJET (PFNP)**

#### **Statut du PFNP**

Les Points Focaux Nationaux du Projet (PFNP) doivent être désignés officiellement, et devront être des fonctionnaires qualifiés et expérimentés (à l'échelon politique) au sein de l'administration nationale responsable des pêches, de l'environnement ou d'une ou plusieurs ressources naturelles renouvelables. La fonction des PFNP est officielle et publique.

### **Rôle général des PFNP**

Le rôle général des PFNP consiste à représenter leurs pays respectifs et à assumer la responsabilité fondamentale de la mise en oeuvre des activités du projet (identification et suivi des travaux et des études des consultants nationaux; organisation et conduite des ateliers nationaux; aide et soutien au personnel régional du projet et aux consultants) dans leurs pays, conformément au plan de travail du projet et aux documents du projet en relation avec le Coordonnateur Régional du Projet. Les PFNP devront en particulier guider et suivre les activités des Coordonnateurs Techniques Nationaux (CTN) et agiront en tant que secrétaires au niveau des Comités Interministériels Nationaux (CIN).

### **Les rôles spécifiques des PFNP sont les suivants:**

- Représenter leur pays pour la mise en oeuvre du projet du CCLME
- Servir de liaison avec les Points focaux Opérationnels du FEM national
- Représenter leur pays au Comité de Pilotage du Projet (CD)
- Présider le Comité Interministériel National (CIN) et en convoquer les réunions
- Suivre et soutenir les travaux des Coordonnateurs Techniques Nationaux (CTN)
- Organiser des forums nationaux des parties prenantes, si nécessaire, durant la mise en oeuvre du projet
- Approuver et soumettre des contributions écrites nationales à la mise en oeuvre du projet
- Obtenir l'approbation du CIN et présenter les observations nationales sur les rapports régionaux
- Obtenir l'approbation du CIN et présenter les observations nationales aux plans de travail nationaux du projet, au PAS et à l'ADT
- Garantir que toutes les parties prenantes soient correctement informées des activités nationales et régionales

### **COORDONNATEURS TECHNIQUES NATIONAUX (CTN)**

#### **Statut et disponibilité des CTN**

Le Coordonnateur Technique National (CTN) est officiellement désigné par le ministère concerné. Le CTN doit être une personne qualifiée et expérimentée, et de préférence un expert technique dans le domaine des pêches et/ou de l'environnement marin, pouvant consacrer suffisamment de temps à ses charges.

#### **Rôle et responsabilités du CTN**

Les CTN doivent coordonner les activités de mise en oeuvre du projet national dans leurs pays en étroite collaboration avec le PFNP et lorsque cela est nécessaire, avec l'Unité Régionale de Coordination (URC) à Dakar.

#### **Les obligations spécifiques des CTN sont les suivantes:**

Coordonner les activités de mise en oeuvre nationale qui comportent :



1. Organiser des consultations nationales de parties prenantes, en s'assurant que chaque groupe de parties prenantes est représenté;
2. Préparer la contribution nationale préliminaire à l'ADT et au PAS.
3. Servir de délégué technique national lors de la conduite de l'ADT régionale
4. Coordonner la collecte des observations relatives aux activités et aux résultats du projet (rapports nationaux et régionaux, ADT et PAS)

**Participation aux réunions du projet**

Le CTN participera aux réunions suivantes:

- Réunions régulières de planification avec le Point Focal National du Projet (PFNP)
- Réunions du Comité Interministériel National (CIN)
- Consultations nationales des parties prenantes
- Réunion technique régionale pour préparer l'ADT
- Réunions du Comité de Pilotage (CP) du Projet



## Annexe 4. Plan de travail du projet CCLME 2010 - 2015

<b>Composante 1 (Processus ADT/PAS): Processus et cadres régionaux pour comprendre et traiter les problèmes prioritaires transfrontaliers</b>																				
Année	2010			2011				2012				2013				2014				2015
Trimestre	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1
<b>a) Accord régional sur les problèmes transfrontaliers - Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT)</b>																				
<b>Résultat: ADT régionale</b>																				
Premier Symposium international réunissant les détenteurs et utilisateurs d'informations pour identifier et valider les déficits d'informations concernant l'évaluation du Grand Écosystème Marin (GEM) et l'ADT																				
Élaboration d'un plan de travail consolidé pour combler les déficits de connaissances (définition des liens entre ADT/PAS et les projets de démonstration)																				
Etablissement de groupes de travail sur les évaluations thématiques et les campagnes devant guider le processus ADT (8 groupes de travail portant sur ADT; PAS ; changements climatiques; aspects socio-économiques et commerce; planification et analyse des campagnes écosystémiques; ressources demersales; ressources pélagiques; et problèmes liées à la biodiversité, l'habitat et la qualité de l'eau)																				
Rendre opérationnels les Groupes de travail																				
Organisation d'un atelier ADT pour présenter la synthèse des connaissances rassemblées et préparer l'ADT																				
Réunion du Comité de Pilotage régional impliquant tous les secteurs importants afin d'approuver l'ADT																				
Rapport ADT préparé, publié et largement diffusé																				
<b>Résultat: Site Web interactif et bases de données pour le CCLME</b>																				
Conception et mise en place d'un site web du CCLME en harmonie avec l'IW-LEARN, ayant des liens avec la CSRP, la FAO, le PNUE, l'UNESCO, GOOS-AFRICA, le NEPAD, d'autres projets GEM (en particulier ceux des GEMs africains) et d'autres systèmes d'informations et bases de données.																				

<b>Composante 1 (Processus ADT/PAS): Processus et cadres régionaux pour comprendre et traiter les problèmes prioritaires transfrontaliers</b>																				
Année	2010			2011				2012				2013				2014				2015
Trimestre	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1
Maintenance du site web, les informations réunies pour le projet et générées dans le cadre du ADT/PAS sont téléchargées sur le site web.																				
Le site web du CCLME contribue à l'IW-LEARN																				
<b>b) Plans et cadres durables juridiques/institutionnels pour une coopération régionale dans le cadre du CCLME.</b>																				
<b>Résultat: élaboration d'un cadre régional juridique/institutionnel pour la bonne gestion du CCLME</b>																				
Promouvoir des liens et dialogues entre les institutions régionales et internationales concernées (CSRP, Convention d'Abidjan, COMHAFAT, OMVS, OMVG, COPACE, ICCAT, AGC, NEPAD, BCLME, GCLME et CEDEAO) sur un cadre juridique/institutionnel pour la bonne gestion à long terme du CCLME																				
Établir des liens solides et des mécanismes de coordination entre le programme du CCLME et les programmes et initiatives importants d'autres organisations afin d'assurer des synergies (FEM ICZM, projets sur le bassin fluvial et adaptation aux changements climatiques, programmes de la Banque Mondiale, ONG, etc.)																				
Concevoir, développer et promouvoir l'adoption d'un cadre global légal / institutionnel pour la bonne gestion à long terme du CCLME résultant de la discussion avec les institutions internationales et régionales concernées																				
Favoriser et soutenir la coordination directe entre les structures nationales sur des préoccupations transfrontalières partagées																				
<b>Résultat: Adoption du Programme d'Action Stratégique (PAS) par différents pays</b>																				
Groupe de travail régional du PAS établi et opérationnel																				
Établissement de comités nationaux du PAS																				
Formation ADT-PAS réalisée afin que le personnel national et régional s'approprié du projet																				
Assistance technique fournie à l'équipe régionale dans la formulation du PAS																				

<b>Composante 1 (Processus ADT/PAS): Processus et cadres régionaux pour comprendre et traiter les problèmes prioritaires transfrontaliers</b>																				
Année	2010			2011				2012				2013				2014				2015
Trimestre	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1
Etablir des indicateurs écosystémiques appropriés pour suivre les progrès en matière de restauration durable de la zone CCLME																				
Forum Marin et Côtier de l'Afrique de l'Ouest sur l'environnement marin et côtier soutenu et élargi en Forum pour discuter et approuver le PAS (le prochain Forum est provisoirement prévu pour fin 2011 / début 2012)																				
La participation de ministères concernés comme ceux des Affaires étrangères et des Finances au Forum est facilitée afin qu'ils considèrent les résultats de l'évaluation de l'écosystème																				
Les résultats et les expériences des projets de démonstration ainsi que la stratégie de reproductibilité sont intégrés au processus du PAS																				
L'approbation ministérielle du PAS est facilitée dans chaque pays du CCLME.																				
<b>Résultat: Plan de financement et d'investissement durable/plan de partenariat pour la mise en œuvre du PAS</b>																				
Identifier les options permettant d'obtenir un financement durable de la gestion et du suivi des ressources dans la zone CCLME.																				
Identifier les options et les financements sûrs pour la mise en œuvre du PAS (y compris les ressources publiques et privées).																				
Élaborer un plan de financement et d'investissements/partnership durable et intégré pour la mise en œuvre, faisant partie du PAS.																				
<b>c) Participation des parties prenantes aux choix des priorités transfrontalières et à la planification stratégique.</b>																				
<b>Résultats: Mise en place et fonctionnement des mécanismes régionaux et nationaux de participation des parties prenantes institutionnelles.</b>																				
Création d'un Comité de Pilotage (composition déterminée) fonctionnel avec tenue de réunions (organisés en relation avec d'autres manifestations).																				
Confirmation des Points focaux et coordonnateurs techniques nationaux (ou nouvelles nominations).																				

<b>Composante 1 (Processus ADT/PAS): Processus et cadres régionaux pour comprendre et traiter les problèmes prioritaires transfrontaliers</b>																				
Année	2010			2011				2012				2013				2014				2015
Trimestre	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1
Les Comités interministériels nationaux sont confirmés avec des termes de référence mis à jour.																				
Les Unités de coordination nationales (Point focal et Coordonnateur Technique) sont mises en place et sont opérationnelles pour les activités nationales et les consultations des parties prenantes.																				
Formation ADT/PAS fournie aux Points focaux et coordinateurs techniques nationaux du projet																				
Promouvoir le renforcement du rôle du Forum Marin et Côtier de l'Afrique de l'Ouest dans la participation des institutions régionales et nationales et soutenir la participation des institutions clefs régionales et nationales à deux forums.																				
Soutenir la participation de représentants gouvernementaux clefs et du personnel du projet du CCLME à deux Conférences biennales du FEM IW et à d'autres réunions importantes selon les besoins (y compris préparation d'une exposition sur le projet).																				
<b>Résultat: Mise en place et fonctionnement des mécanismes de participation des parties prenantes locales et privées</b>																				
Draft sur la stratégie de communication et de participation des parties prenantes locales et privées du CCLME est rédigée et adoptée.																				
L'application de la stratégie est promue et la communication des parties prenantes est garantie pendant toute la durée du projet.																				
Les approches participatives sont élaborées afin d'impliquer l'ensemble des parties prenantes à l'élaboration de plans de gestion spécifiques à certaines ressources.																				
Faire en sorte que le Forum Marin et Côtier de l'Afrique de l'Ouest se transforme en plateforme à laquelle participent les parties prenantes locales et privées et soutenir la participation de parties prenantes locales à 2 forums.																				

<b>Composante 1 (Processus ADT/PAS): Processus et cadres régionaux pour comprendre et traiter les problèmes prioritaires transfrontaliers</b>																				
Année	2010			2011				2012				2013				2014				2015
Trimestre	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1
<b>d) Effectivité de suivi et évaluation du projet.</b>																				
<i>Résultat: Mise en œuvre des processus de suivi et d'évaluation du projet.</i>																				
Atelier de démarrage, mise en place du plan de travail du projet et plan de S&E.																				
Revue trimestrielle, semestrielle et annuelle des performances du projet et indicateurs de résultat.																				
Évaluation à mi-parcours.																				
Évaluation finale.																				

<b>Composante 2 (Ressources marines vivantes): Renforcement des politiques et des systèmes de gestion, basée sur l'amélioration des connaissances et les acquis obtenus à travers les projets de démonstration, afin de traiter les problèmes prioritaires transfrontaliers relatifs au déclin des ressources marines du CCLME</b>																				
Année	2010			2011				2012				2013				2014				2015
Trimestre	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1
<b>a) Amélioration des connaissances et des capacités de gestion pour traiter les problèmes en matière de ressources marines vivantes</b>																				
<b>Résultat: Evaluation transfrontalière des problèmes prioritaires en matière de ressources marines vivantes pour le CCLME.</b>																				
Identifier les informations disponibles et les principaux déficits de connaissances en relation avec les problèmes sur les ressources marines vivantes.																				
Suivi par un forum de planification avec le projet FAO- AEP Nansen, pour assurer des évaluations détaillées, des campagnes, des plans de formation et d'analyse.																				
Evaluations régionales sur les ressources et l'écosystème et campagnes effectuées sur toute la zone CCLME (combinaison d'évaluations à partir des données côtières et de campagnes)																				
Groupes de travail CCLME appropriés pour considérer et évaluer les efforts en cours en matière d'évaluation écosystémique et des campagnes afin de s'assurer que les informations sur le CCLME sont prises en compte dans l'ADT, le PAS et les plans de gestion du CCLME																				
Conduire des évaluations et études spécialisées (effets et interaction de la pollution du pétrole sur les poissons, identification des zones de frai des poissons, impacts exercés par les engins de pêche perdus ou abandonnés)																				
Groupes de travail CCLME appropriés pour considérer et évaluer les efforts en cours en matière d'études spécialisées et des évaluations afin de s'assurer que les informations sur le CCLME sont prises en compte dans l'ADT, le PAS et les plans de gestion du CCLME																				



<b>Composante 2 (Ressources marines vivantes): Renforcement des politiques et des systèmes de gestion, basée sur l'amélioration des connaissances et les acquis obtenus à travers les projets de démonstration, afin de traiter les problèmes prioritaires transfrontaliers relatifs au déclin des ressources marines du CCLME</b>																					
Année		2010			2011				2012				2013				2014				2015
Trimestre		2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1
<b>Résultat: Renforcement des capacités en termes d'évaluation transfrontalière des ressources marines vivantes.</b>																					
Formation des chercheurs nationaux et des organisations de recherche qui participent aux évaluations et aux campagnes sur les pêches et la productivité régionale.																					
Formation des chercheurs et des instituts de recherche nationaux en évaluation des ressources et en modélisation.																					
<b>Résultat: Renforcement des politiques, des instruments et de la capacité de gestion permettant de traiter les problèmes transfrontaliers prioritaires en matière de ressources marines vivantes.</b>																					
Mesures de gestion des pêches dans la zone CCLME concertées sur les conditions minimales d'accès, la pêche illégale illicite non déclarée, la gestion de l'effort de pêche et la mise en œuvre de l'AEP.																					
Appuyer les pays CCLME pour le développement de politiques régionales																					
Formation fournie aux institutions nationales pour traiter des problèmes transfrontalières sur les pêcheries utilisant l'approche écosystémique (en travaillant avec le projet AEP Nansen)																					
Assister les pays CCLME pour traiter la liste CITES des Espèces aquatiques selon les demandes																					
Directives de gestion élaborées pour les zones de reproduction et autres habitats critiques de la pêche identifiés dans le cadre de l'évaluation des écosystèmes et des pêcheries régionales (en relation avec l'évaluation des habitats critiques sous la composante 3)																					
Mesures commerciales et mécanismes de marché identifiés pour aider à la gestion durable des pêcheries et encourager les pratiques durables de pêche																					
Promotion de mesures commerciales et des mécanismes de marché																					

<b>Composante 2 (Ressources marines vivantes): Renforcement des politiques et des systèmes de gestion, basée sur l'amélioration des connaissances et les acquis obtenus à travers les projets de démonstration, afin de traiter les problèmes prioritaires transfrontaliers relatifs au déclin des ressources marines du CCLME</b>																					
Année		2010			2011				2012				2013				2014				2015
Trimestre		2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1
Capacité Institutionnelle et individuelle renforcée pour une participation active à l'ICCAT afin de s'assurer que les préoccupations en matière d'aménagement au niveau régional sont effectivement prises en compte																					
La participation de ministères concernés comme ceux des Affaires étrangères et des Finances au Forum est facilitée afin qu'ils considèrent les résultats de l'évaluation de l'écosystème																					
<b>b) Actions de démonstrations devant permettre de traiter les questions transfrontalières prioritaires relatives aux ressources marines vivantes.</b>																					
Mise en œuvre des activités retenues du <b>Projet de démonstration 1</b> – Gestion durable transfrontalière et écosystémique des stocks pélagiques partagés dans la zone nord ouest de l'Afrique																					
Mise en œuvre des activités retenues du <b>Projet de démonstration 2</b> – Réduction de l'impact du chalutage de crevettiers côtiers par la diminution du taux des captures accessoires et les changements des mesures d'aménagement.																					
Mise en œuvre des activités retenues du <b>Projet de démonstration 3</b> – Cogestion transfrontalière des poissons pélagiques côtiers migratoires qui représentent des ressources d'importance pour les pêcheries artisanales (mulets, courbine, tassergal)																					

**Composante 3: (Biodiversité, habitat et qualité de l'eau) : Renforcement des connaissances, capacités et politiques de base nécessaires à l'évaluation et à la gestion transfrontalière des habitats, de la biodiversité et de la qualité de l'eau, essentiels pour la pêche**

Année	2010			2011				2012				2013				2014				2015	
	Trimestre	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1
<b>a) Déficients de connaissances comblés en relation avec les habitats critiques, la biodiversité et la qualité de l'eau pour les besoins du ADT et du PAS</b>																					
Évaluation générale et production d'un rapport détaillé sur les données et les informations y compris sur les insuffisances politiques et législatives pour le ADT et compilation des données existantes qui ont un rapport avec la pollution et la santé de l'écosystème dans la région du CCLME.																					
Développement de base de données géographiques sur les habitats, la biodiversité et formation (en attendant le recrutement du responsable de composante thématique – biodiversité, habitat, qualité de l'eau)																					
Évaluation de la biodiversité importante comprenant celle des AMP et des espèces menacées présentant un intérêt mondial (en attendant le recrutement du responsable de composante thématique)																					
Évaluation de la qualité de l'eau des besoins des estuaires pour le maintien des fonctions essentielles de l'écosystème (en attendant le recrutement du responsable de composante thématique)																					
Évaluation de l'impact des activités à terre sur l'eau et la qualité des sédiments (en attendant le recrutement du responsable de composante thématique)																					
<b>b) Renforcement des capacités, décisions politiques et planification du PAS: évaluation transfrontalière et gestion des habitats critiques, de la biodiversité et de la qualité de l'eau</b>																					
Développement d'un plan de gestion du Grand Écosystème Marin (GEM) et de suivi des habitats critiques																					
Développement de plans de gestions régionaux devant fixer les régimes des débits hydriques et directives concernant l'exploitation de l'eau.																					
Développement d'un programme d'action régional en matière d'activités terrestres																					

**Composante 3: (Biodiversité, habitat et qualité de l'eau) : Renforcement des connaissances, capacités et politiques de base nécessaires à l'évaluation et à la gestion transfrontalière des habitats, de la biodiversité et de la qualité de l'eau, essentiels pour la pêche**

Année	2010			2011				2012				2013				2014				2015	
Trimestre	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	
Développement d'un plan d'intervention pour atténuer et éviter la pollution pétrolière au large.																					
<b>c) Démonstration des mesures de réduction du stress: évaluation et gestion des habitats critiques, de la biodiversité et de la qualité de l'eau.</b>																					
Mise en œuvre des activités retenues du <b>Projet de démonstration 4</b> – Actions de démonstration par l'utilisation des Aires Marines Protégées (AMP) comme outils pour obtenir des bénéfices dans la gestion des multiples ressources																					
Mise en œuvre des activités retenues du <b>Projet de démonstration 5</b> – Élaboration d'un plan de conservation des mangroves avec plusieurs activités pilotes de restauration des mangroves (en attendant le recrutement du responsable de composante thématique)																					

Note: Pour les plans régionaux du paragraphe b) la dernière année, les plans seront inclus dans la documentation générale du PAS, des accords seront conclus sur les actions prioritaires à mettre en œuvre dans le cadre du PAS, on contribuera à l'élaboration préliminaire du programme national d'action et on trouvera des solutions qui garantiront la mise en œuvre et le suivi (et le financement) durables du PAS.

<b>Composante 4: Gestion du projet</b>																				
Année	2010			2011				2012				2013				2014				2015
Trimestre	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1
<b>Résultat: Structures de gestion du projet et mécanismes mis en place opérationnels</b>																				
L'Unité de coordination régionale est pourvue en personnel (Coordinateur Régional de projet, Coordonnateurs des composantes thématiques, assistant administratif).																				
Le personnel technique du projet contribue à garantir la gestion efficace du projet.																				
Les spécialistes/consultants à court terme qui appuient la coordination et la gestion sont recrutés selon les besoins																				
L'Unité de coordination régionale est équipée et possède un budget de fonctionnement.																				
Rapports trimestriels, semestriels et annuels, traductions et audits financiers.																				



## Annexe 5. Plan de suivi et évaluation du projet CCLME

### Introduction

Le projet Protection du Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaries (CCLME) est financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) sont les agences d'exécution du FEM). La FAO est l'agence responsable de l'ensemble du projet CCLME.

Comme décrit dans le document du projet CCLME, le système de suivi évaluation du projet est conduit en conformité avec les procédures FEM, FAO et PNUE. En général la FAO dirigera la procédure de suivi évaluation et le PNUE fournira des apports spécifiques liés au suivi évaluation de la Composante 3 et aux questions liées à la biodiversité, l'habitat et la qualité de l'eau. Les activités de suivi évaluation et le calendrier sont fournis en Tableau 1.

L'annexe 4 du Document de Projet de CCLME décrit en détail le plan de suivi évaluation contrôle du CCLME'S et le d'évaluation incluant une liste détaillée de tous les rapports et le contenu exigé. Il spécifie aussi un certain nombre d'indicateurs pour suivre les progrès du projet et les responsabilités sur le reportage des différents aspects du projet. Le contenu de l'Annexe 4 a été évalué par l'Unité Régionale de Coordination en consultation avec la FAO et s'avère mis à jour et valable. trouvé pour toujours être à jour et valable. Un résumé des exigences du suivi évaluation du projet de CCLME est fourni ci-après.

L'annexe 2 du document de Projet de CCLME contient le Cadre Logique du projet, spécifiant les objectifs du projet, les indicateurs clefs de résultat. Ce projet de cadre logique, si nécessaire, sera mis à jour après l'Atelier de lancement du projet CCLME afin de refléter d'éventuels changements effectués sur le plan de travail. Une telle mise à jour inclut une nouvelle définition des cibles, les sources de vérification, les risques et les hypothèses et les chronogrammes en maintenant l'objectif global de développement du projet, les résultats et les états de référence inchangés.

### Definitions

**Le suivi** est entrepris sur une base régulière par le personnel du projet pour mesurer les performances du programme ou projet. Dans le cas du CCLME les rapports de suivi comportent les documents suivants :

<i>Rapport de suivi</i>	<i>Note</i>
Rapport de la réunion de lancement	Exigence FAO – présenté à la première réunion du Comité de Pilotage
Rapport trimestriel de progrès	Exigence FAO
Rapport semi-annual de progrès	Exigence FAO
Revue de mise en œuvre du projet	Exigence FEM – rapport annuel
Rapport final du projet	Exigence FEM
Rapports techniques	Selon les demandes

De plus, le programme des Eaux Internationales (IW) ont développé un ensemble “d’outils de suivi” pour assurer le suivi des progrès réalisés dans le cadre des projets des Grands Ecosystèmes Marins et pour cela, des indicateurs du «processus » et de « réduction du stress et environnement » doivent être établis pour le projet CCLME. L’Unité Régionale de Coordination, dans le cadre de la revue de la mise en œuvre du projet, fera un rapport annuel au FEM en relation avec ces outils de suivi (voir ci-dessus).

**Les Evaluations** sont des évaluations indépendantes sur le déroulement du projet en cours ou achevé afin d'identifier et d'appliquer des leçons apprises pour faire en sorte que les projets ou les programmes soient plus efficaces. Dans le cas du CCLME, les évaluations à entreprendre sont :

<i>Evaluation</i>	<i>Note</i>
Evaluation à mi parcours	Exigence FEM
Evaluation Finale	Exigence FEM

#### *Plan de travail*

Des plans de travail nationaux annuels sont préparés par les Comités Interministériels nationaux (CINs) (selon un format fourni par l’URC) et soumis à l’URC chaque année comme une contribution pour la préparation du plan de travail régional annuel. Le plan de travail régional annuel est préparé par l’URC et soumis au Comité de pilotage (CP) du projet pour approbation.

Les plans de travaux annuels régional et nationaux devront inclure des informations sur les activités de l’année passée, des plans pour l’année future, des discussions sur les activités techniques, un rapport financier et des rapports sur la communication/dissémination et le suivi. Le plan de travail national annuel devra aussi comporter un rapport sur le cofinancement avec des informations détaillées sur le cofinancement national apporté au projet.

Le plan de travail régional annuel permet au CP de suivre et d’apprécier les progrès du projet. Ils constituent aussi des éléments déterminants pour connaître les états d'avancement du projet et pour faire des évaluations.



**Tableau 1. Eléments clés du suivi évaluation des activités du CCLME et chronogramme**

	2010			2011			2012			2013			2015			2015		
Réunion de lancement du CCLME	/		X															
Projet de réunions du Comité de Pilotage	/		X			X			X			X					X	
Plan de travail national annuel	/		X			X	X		X	X		X	X			X	X	
Plan de travail régional annuel	/		X			X			X			X					X	
Plan de suivi evaluation	/		X															
Analyse du cadre logique mis à jour	/					X												
Rapport de la réunion de lancement	/		X															
Rapport trimestriel de progrès	/		X		X	X		X	X		X	X		X		X		
Rapport semi-annual de progrès	/		X		X	X		X	X		X	X		X		X		
Revue de mise en oeuvre du projet	/					X			X			X				X		
Evaluation à mi parcours	/								X	X	X							
Rapport final du projet	/																X	X
Evaluation Finale du Projet	/																X	X



## Annexe 6. Termes de références pour les Groupes de travail

1. Groupe de travail sur l'Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT)		
Composante 1: "Processus" "Modules GEM" <sup>3</sup> pertinents: Tous		
Description générale	Tâches spécifiques	Procédures opérationnelles / membres
<p>Le groupe de travail ADT est déterminant dans l'objectif de la première phase du projet CCLME. Ce groupe dirigera le processus d'élaboration et de finalisation de l'ADT, il maintiendra d'étroites interactions et exigera des contributions appropriées pour les besoins de l'ADT, des autres Groupes de travail, les activités de démonstration et autres activités du projet. L'ADT est une contribution importante au Plan d'Action Stratégique (PAS).</p> <p>L'ADT est un outil d'évaluation scientifique qui identifie et quantifie les problématiques liées au milieu aquatique dans une région Grand Écosystème Marin (GEM), il analyse leurs causes et évalue leurs impacts, à la fois au niveau environnemental et socio-économique. L'ADT indique les aspects transfrontaliers et priorise/hierarchise les activités qui apportent des solutions aux origines des causes.</p> <p>L'ADT du CCLME qui a été préparée pendant la phase préliminaire PDF-b est le point de départ de ce Groupe de travail. Toutefois, étant donné que cinq années se sont écoulées depuis qu'il a été achevé, des changements ont pu avoir lieu et devraient être traités. Il pourrait également y avoir des questions qui ne sont pas incluses ou considérées dans la version préliminaire.</p>	<p>Les tâches du Groupe de travail sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire une revue et mettre à jour l'ADT préliminaire;</li> <li>- Faire une revue d'autres ADT pour tirer des bénéfices des expériences d'autres GEMS comme celles du GEM du Courant du Benguela (BCLME) et du Courant de Guinée (GCLME);</li> <li>- Prendre connaissance des processus ADT en cours par exemple du GEM du Courant d'Aghulas et de Somalie (ASCLME), Projet de Pêche de l'océan Indien du Sud-ouest (SWIOFP) et les Sources Terrestres de Pollution de l'océan Indien Occidental les (WIOLAB) ainsi que le GEM de la Baie de Bengale (BoBLME).</li> <li>- Echanger et fournir des informations à d'autres Groupes de travail et des activités de démonstration afin d'intégrer les informations produites dans le développement de l'ADT;</li> <li>- Interagir avec le coordonnateur du projet pour traiter des lacunes d'informations pour le développement de l'ADT et préparer des plans appropriés pour combler ces déficits.</li> <li>- Préparer des rapports préliminaires comme exigé et l'élaboration de la version finale de l'ADT.</li> </ul> <p>Les étapes à suivre sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) L'identification des problèmes majeurs et principaux problèmes</li> <li>(2) Analyse de chaîne/analyse de l'origine des causes</li> <li>(3) Matrice de synthèse</li> <li>(4) Zones prioritaires et interventions futures</li> <li>(5) Objectifs écologiques de qualité</li> </ol>	<p>Le Groupe de travail sera composé de participants désignés par les pays en plus de quelques experts clés identifiés par le Coordonnateur Régional du Projet pour veiller à s'assurer la présence d'une bonne expertise.</p> <p>Le Groupe de travail présentera des versions intérimaires de l'ADT pendant sa phase de développement lors des réunions du CCLME et / ou pendant les réunions sélectionnées des experts régionaux afin d'assurer une large contribution et participation.</p> <p>Le Comité de Pilotage et le Coordonnateur pourront suivre le travail de ce groupe à travers les rapports d'étape qui leur seront fournis. La date ciblée pour l'adoption de l'ADT est Novembre 2012.</p>

<sup>3</sup> Productivity, Ecosystem Health, Fisheries, Socioeconomics and Governance

## 2. Groupe de travail du Plan d'Action Stratégique (PAS)

Composante 1: "Processus"

"Modules GEM" pertinents: Tous

Le groupe de travail est planifié pour être établi en 2012-2013

Description générale	Tâches spécifiques	Procédures opérationnelles / membres
<p>Le PAS est le document le plus important produit par le projet CCLME. La principale référence du PAS est l'ADT, et le PAS est basé sur les analyses préparées dans l'ADT qui identifie les problèmes transfrontaliers critiques, leurs causes et les actions qui peuvent solutionner ces problèmes. L'ADT sera adopté par le Comité de Pilotage sur la base de ses compétences techniques. Le PAS, toutefois, après son approbation par le Comité de Pilotage, sera approuvé au niveau ministériel, étant donné qu'il s'agit d'un document politique ayant un impact sur les pays. Ainsi les actions adoptées doivent être négociées afin qu'elles puissent effectivement être mises en œuvre et le financement devrait être recherché pour la deuxième période de cinq ans (ou la phase de mise en œuvre du PAS).</p> <p>D'autre part, il est attendu que le travail continue après une période de mise en œuvre de cinq ans. Par conséquent, ce Groupe de travail doit être animé d'une pensée la plus critique possible pour s'assurer que le document aborde de façon significative les questions transfrontalières et soit réalisable.</p>	<p>Les tâches du groupe de travail sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire une revue de l'ADT pour faire en sorte que les éléments fournis par l'ADT et adoptés dans le PAS soient pertinents et applicables.</li> <li>- Faire une revue d'autres documents de référence comme les PAS. adoptés au niveau du BCLME et GCLME ainsi que tout autre document pouvant aider le Groupe de travail, par exemple, ASCLME et le BoBLME.</li> <li>- Préparer des états d'avancement réguliers.</li> <li>- Le Groupe de travail doit développer des mécanismes pour favoriser les interactions appropriées avec des personnes clés dans les pays afin qu'un document négocié soit développé et que des actions adoptées par les pays soient prises pour traiter des questions identifiées dans l'ADT.</li> </ul>	<p>Le Groupe de travail du PAS sera constitué des participants désignés par les pays, un facilitateur compétent et un rapporteur connu et respecté dans la région. Les experts techniques peuvent être consultés au besoin mais les décisions seront prises par les membres désignés.</p> <p>Le Coordonnateur Régional du Projet et le Comité de Pilotage suivront le travail de ce groupe qui fournira des rapports d'étape réguliers au Comité de Pilotage.</p> <p>La date prévue pour l'adoption du PAS est celle de décembre 2014.</p>

<b>3. Groupe de travail sur le changement climatique</b> Composante 1: "Processus" "Modules GEM" pertinents: Tous		
Description générale	Tâches spécifiques	Procédures opérationnelles / membres
<p>Le changement climatique est la force motrice environnementale majeure auquel les régions doivent faire face aujourd'hui. La zone Africaine est vulnérable. La revue de l'augmentation des températures de l'océan montre que les régions des GEMs se réchauffent plus vite que la moyenne des températures des océans. Les espèces tropicales sont parmi les plus vulnérables à l'impact du réchauffement des eaux.</p> <p>La Conférence Pan Africaine de 2010 sur l'amélioration de la science pour la gestion des zones côtières sous l'effet des changements climatiques de même que des efforts récents sur le changement climatique et les pêcheries fournissent les informations de base pour ce groupe de travail.</p> <p>La tâche de ce groupe de travail sera d'assurer que le Groupe de travail de l'ADT dispose des informations pertinentes sur l'impact, l'adaptation et l'atténuation du changement climatique nécessaires à prendre en compte dans l'ADT et le PAS.</p>	<p>Le groupe de travail devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Examiner l'ADT préliminaire et recommander des zones à considérer pour l'adaptation et l'atténuation du changement climatique.</li> <li>- Faire une revue de l'état actuel des connaissances sur les impacts du changement climatique dans la zone CCLME et formuler des recommandations sur les activités qui pourraient être menée en vue d'augmenter les connaissances et favoriser l'adaptation et l'atténuation au changement climatique.</li> <li>- Identifier les priorités régionales et nationales concernant l'adaptation et l'atténuation aux changements climatiques en se basant sur l'état actuel des connaissances</li> <li>- Concevoir et rédiger des projets à soumettre pour obtenir des financements additionnels en tenant compte des préoccupations mises en évidence lors des travaux.</li> <li>- Préparer régulièrement un rapport sur l'état d'avancement.</li> <li>- Préparer un document sur les impacts du changement climatique et les stratégies d'adaptation et d'atténuation pour la zone CCLME durant les deux prochaines années.</li> </ul> <p>Le Groupe de travail travaillera en étroite collaboration avec le Groupe de travail sur l'ADT sur les problèmes liés au changement climatique.</p>	<p>Le Groupe de travail est composé de participants désignés par les pays. Il sera complété d'experts clés comme cela a été déterminé par le Coordonnateur Régional du Projet afin d'assurer l'existence d'une bonne expertise. Des experts supplémentaires sur des aspects spécifiques au changement de climat seront consultés pour des contributions spécifiques.</p> <p>Le Groupe de travail présentera des versions intérimaires de ses travaux pendant sa phase de développement lors des réunions du CCLME et / ou pendant les réunions sélectionnées des experts régionaux afin d'assurer une large contribution et participation.</p> <p>Le Comité de Pilotage et le Coordonnateur Régional du Projet suivront le travail de ce groupe qui lui fournira des rapports d'étape réguliers afin que, là où cela est possible, les actions basées sur le travail de ce groupe soient considérées par les pays avant le développement du PAS.</p> <p>Le premier rapport d'étape formel de ce groupe de travail devra être rendu en juin 2011.</p> <p>La date prévue pour l'adoption de l'ADT est Novembre 2012.</p>

<b>4. Groupe de travail Socio-économique et commerce</b> Composante 2: Ressources Marines Vivantes” “Modules GEM” pertinents: Productivité, Pêche, Santé de l'écosystème		
Description générale	Tâches spécifiques	Procédures opérationnelles / membres
<p>Ce Groupe de travail a une large compétence pour traiter des questions sur les aspects de la socio économie et du commerce des pêcheries et des tâches spécifiques qui lui seront assignées par le Comité de Pilotage et le Coordonnateur Régional du Projet au fil du temps. Par conséquent, il est attendu que les membres changent afin de permettre au groupe de bénéficier de l'expertise nécessaire à la prise en charge des différentes tâches.</p> <p>La première tâche spécifique sera d'adresser les questions commerciales liées aux pêcheries- un domaine de grande importance qui a été souligné dans l'ADT préliminaire.</p> <p>A long terme, ce Groupe de travail traitera des questions socioéconomiques cruciales pertinentes pour le secteur des pêches et éventuellement d'autres secteurs si nécessaire pour le développement de l'ADT final et le PAS.</p>	<p>Le groupe de travail devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Examiner l'ADT et les documents pertinent pour obtenir les meilleures informations Élaborer un document décrivant les principaux enjeux de la pêche commerciale de la région CCLME, leur interaction avec les vastes zones / problèmes et l'analyse des causes utilisables dans l'ADT.</li> <li>- Produire un document publiable sur les questions commerciales de la pêche</li> <li>- Discuter et identifier les informations socioéconomiques pertinentes sur les problèmes transfrontaliers principaux, y compris leur rôle dans la sécurité alimentaire</li> <li>- Examiner et faire des recommandations sur les travaux sur l'analyse coûts-avantages qui seront entreprises en ce qui concerne les projets de démonstration CCLME.</li> </ul> <p>Les termes de référence seront davantage développés au cours du projet.</p>	<p>Le Groupe de travail sera constitué de participants désignés par les pays et renforcé dès le début par des experts qualifiés dans le commerce des pêcheries afin d'assurer l'expertise nécessaire.</p> <p>Les rapports de progrès seront présentés lors de réunions spécifiques d'experts régionaux afin d'assurer de large contributions et participation</p> <p>Le Groupe de travail présentera ses recommandations sur l'ADT au groupe de travail ADT et des rapports d'avancement au Comité de Pilotage</p> <p>Le Comité de Pilotage et le Coordonateur Régional du Projet assureront un suivi du travail de ce groupe à travers les rapports d'étapes réguliers qui leur seront fournis.</p>

## 5. Groupe de travail sur la planification et l'analyse des campagnes écosystémiques

Composante 2: Ressources Marines Vivantes” –

“Modules GEM ” pertinents: Productivité, Pêche, Santé de l'écosystème

Description générale	Tâches spécifiques	Procédures opérationnelles / membres
<p>Ce groupe de travail est déterminant dans l'optimisation des informations disponibles pour l'ADT et le PAS et dans l'atteinte du but final qui consiste à disposer d'un flux continu d'informations scientifiques pour la gestion efficace du CCLME.</p> <p>Le projet EAF- Nansen est un acteur clé dans cet effort et, sous la responsabilité de la FAO, s'est fortement réorienté vers des campagnes écosystémiques s'intéressant aux objectifs des LME.</p> <p>Le CCLME a également la chance d'avoir des navires régionaux de recherche opérant dans le LME et d'autres navires de recherche externes à la région y conduisent également des campagnes.</p> <p>La tâche de ce Groupe de travail sera de mener des efforts pour la coordination dans la région des campagnes de recherche et de l'analyse des données collectées et l'effort d'inclure de larges objectifs écosystémiques en rapport avec les missions de base.</p>	<p>Le Groupe de travail devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue pour information des priorités du LME telles que définies à travers le processus de l'ADT, et introduire cette donnée dans la planification des campagnes.</li> <li>• Compiler les informations requises pour les différents thèmes</li> <li>• Identification et hiérarchisation des objectifs des campagnes dans la région de CCLME (phytoplancton, zooplancton, organismes benthiques, habitat, ressources démersales/pélagiques, environnement etc..)</li> <li>• Contribuer à la coordination régionale des activités liées aux campagnes nationales.</li> <li>• Discuter et conduire des études spéciales s'il y a lieu comme dans les zones de nurseries et la distribution des œufs et des larves.</li> <li>• Harmonisation des méthodes et des analyses intégrées.</li> <li>• Examiner les options pour savoir comment les diverses informations peuvent être analysées et préparer des plans détaillés</li> <li>• Analyser les résultats des campagnes, et fournir les entrées opportunes au groupe de l'ADT</li> <li>• Examiner quel contrôle de la productivité est possible et comment elle pourrait être analysée</li> <li>• Examiner la possibilité de recueillir des données de productivité sur des bateaux d'occasion.</li> <li>• Préparer les rapports appropriés comme requis</li> </ul>	<p>Le groupe de travail se composera des représentants des pays responsables de et/ou intervenants dans les campagnes des navires de recherche.</p> <p>En outre l'option d'ajouter quelqu'un avec une expertise en statistique peut être envisagée et probablement un membre avec une expertise en matière de gestion des données, en considération des efforts à consentir à long terme dans l'étude de l'écosystème</p> <p>La tâche du Groupe de travail est permanente et est supposée continuer vers la phase d'exécution et au-delà. Le Groupe de travail travaillera en collaboration avec le Groupe de planification des campagnes acoustiques.</p> <p>Le comité de Pilotage et le Coordonnateur Régional de Projet fourniront des conseils pour le travail du groupe et recevront des rapports d'activités réguliers.</p> <p>La date ciblée pour le premier rapport formel est janvier 2011.</p>

## 6. Groupe de travail sur l'évaluation des ressources démersales (COPACE)

Composante 2: "Ressources marines vivantes" –  
"Module GEM" pertinent: Pêche

Description générale	Tâches spécifiques	Procédures opérationnelles / membres
<p>Les Groupes de travail pour l'évaluation des ressources démersales existent déjà sous l'auspice du COPACE/FAO. Le projet CCLME soutiendra et collaborera avec ce groupe de travail dans le but de rassembler les contributions au développement de l'ADT/PAS.</p> <p>L'objectif général de ce groupe est de contribuer à l'amélioration de la gestion des ressources démersales à travers l'évaluation de l'état des stocks et des pêcheries afin d'assurer le meilleur usage durable des ressources au bénéfice des pays côtiers.</p>	<p>Les termes de référence du Groupe de travail qui ont été adoptés par le sous-comité COPACE étaient les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mettre à jour les statistiques de capture et d'effort par pays et par espèces.</li><li>- Regrouper et mettre à jour l'information biologique relative aux captures, en particulier la taille et l'âge, si celle-ci est disponible, ainsi que procéder à la revue des tendances et de la qualité des données disponibles.</li><li>- Sélectionner les sources de données et des méthodes d'évaluation les plus fiables.</li><li>- Évaluer l'état actuel des différents stocks de la sous-région en utilisant l'information disponible sur la capture et l'effort, les données biologiques et les données des campagnes scientifiques.</li><li>- Présenter les différentes options d'aménagement des différents stocks en indiquant les effets à court et à long terme.</li><li>- Identifier les lacunes dans les données qui devront être comblées au cours des futures réunions du Groupe de travail.</li></ul>	<p>Les membres sont des scientifiques des pays côtiers, y compris de la région du CCLME . Ce Groupe de Travail COPACE sera soutenu par le projet CCLME afin d'assurer que l'information sur l'état des stocks soit disponible pour la région du CCLME.</p> <p>Il ya des liens étroits entre les Groupes de travail sur l'évaluation des stocks et celui chargé de la planifications et de l'analyse des campagnes écosystémiques.</p>



<b>7. Groupe de travail sur l'évaluation des ressources pélagiques côtières (COPACE)</b> Composante 2: "Ressources Marine Vivantes" "Module GEM" pertinent: Pêche		
Description générale	Tâches spécifiques	Procédures opérationnelles / membres
<p>Les groupes de travail sur l'évaluation des ressources pélagiques existent déjà sous l'auspice du COPACE/FAO. Le projet CCLME soutiendra et collaborera avec ce Groupe de travail afin de mieux rassembler les contributions de l'ADT/PAS.</p> <p>L'objectif final du Groupe de travail est d'évaluer l'état des ressources pélagiques côtières et de faire des recommandations sur la gestion des pêcheries et les options d'exploitation dans le but d'assurer un usage optimal et viable des ressources de poissons pélagiques côtiers au bénéfice des pays de la zone CCLME.</p>	<p>Les termes de référence du Groupe de travail étaient les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation de nouvelles données de capture, d'effort, d'intensité d'échantillonnage et biologiques par pays ; mise à jour de la base de données existante.</li> <li>- Présentation des documents de travail sur les activités de recherche ; révision des activités recommandées par le Groupe de travail au sujet des petits pélagiques</li> <li>- Présentation des rapports sur les campagnes acoustiques menées et de ceux provenant des campagnes de navires de recherche d'autres pays.</li> <li>- Présentation du rapport du Groupe de planification pour la coordination des campagnes acoustiques.</li> <li>- Rapport sur les progrès réalisés quant à la lecture d'âge des sardines et des sardinelles dans la région.</li> <li>- Analyses des données de capture, d'effort et biologiques et, si possible, de la période précédente.</li> <li>- Mise à jour des évaluations des stocks pour la sardine, les sardinelles, les chinchards, le maquereau, l'ethmalose et l'anchois.</li> <li>- Conseil en matière d'aménagement pour chaque ressource et pour chaque stock.</li> <li>- Coordination des projets de recherche sur les petits pélagiques.</li> </ul>	<p>Les membres, sont des scientifiques des pays côtiers, y compris la région du CCLME. Ce Groupe de travail COPACE sera soutenu par le projet CCLME afin d'assurer que l'information exigée sur l'état des stocks pélagiques côtiers soit mise à la disposition de la région du CCLME.</p> <p>Il ya des liens étroits entre les Groupes de travail sur l'évaluation des stocks et celui chargé de la planifications et de l'analyse des campagnes écosystémiques.</p>

## 8. Groupe de travail sur les problèmes liés à la biodiversité, l'habitat et la qualité de l'eau

Composante 3: "Biodiversité, Habitat et Qualité de l'eau"

"Modules GEM" pertinents: Tous

Description générale	Tâches spécifiques	Procédures opérationnelles / membres
<p>L'ADT préliminaire s'est concentrée davantage sur les conditions environnementales ayant un impact sur les pêcheries. Ainsi, il est particulièrement important que les perspectives des experts traitant des questions sur la biodiversité, l'habitat et la qualité de l'eau aient l'opportunité de se rassembler et de passer en revue de ces aspects pour leur inclusion dans l'ADT.</p>	<p>Le groupe de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Examiner l'ADT préliminaire et fournir des contributions environnementales au groupe de travail de l'ADT</li><li>- Rassembler largement les contributions des autres régions impliquées dans ces questions.</li><li>- Préparer des rapports d'étapes réguliers</li><li>- Suivant l'effort ADT, ils seront disponibles à la demande, afin de servir dans une capacité d'examen pour les aspects spécifiques et techniques du PAS (le PAS est un document ministériel donc fondamentalement politique mais qui doit être techniquement précis</li><li>- Faire des recommandations au Groupe de Travail sur l'Analyse des données et les planifications liées à l'échantillonnage pour les questions de la biodiversité, l'habitat et la qualité de l'eau</li></ul>	<p>Le Groupe de travail sera constitué des participants désignés par les pays, renforcés par des experts clés identifiés par le Coordonnateur Régional du Projet pour veiller à s'assurer la présence d'une bonne expertise tout en considérant spécifiquement la capacité à la gestion de la zone côtière.</p> <p>Les rapports de progrès seront présentés lors de réunions spécifiques d'experts régionaux afin d'assurer de large contributions et participation.</p> <p>Le groupe de travail présentera ses recommandations sur l'ADT au Groupe de travail ADT et des rapports sur l'état d'avancement seront communiqués par écrit au Comité de Pilotage.</p> <p>Le Comité de Pilotage et le Coordonnateur Régional du Projet assureront le suivi du travail de ce groupe à travers les rapports réguliers qui leur seront fournis.</p> <p>La date prévue pour l'achèvement du premier rapport officiel est celle d'Octobre 2011</p>

## Annexe 7. Plan de travail et budget du CCLME – 2011

<b>Composante 1 (Processus ADT/PAS): Processus et cadres régionaux pour comprendre et traiter les problèmes prioritaires transfrontaliers</b>				
Budget 2011 estimé – Composante 1: USD 283 548				
Année		2011		
Trimestre	1	2	3	4
<b>a) Accord régional sur les problèmes transfrontaliers – Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT)</b>				
<b>Résultat: Processus ADT régionale initiés et fonctionnels</b>				
Etablissement de groupes de travail sur les évaluations thématiques et les campagnes devant guider le processus ADT (8 groupes de travail portant l'ADT; PAS ; changements climatiques; aspects socio-économiques et commerce; planification et analyse des campagnes écosystémiques; ressources demersales; ressources pélagiques; et problèmes liés à la biodiversité, l'habitat et la qualité de l'eau)				
Organisation de la réunion du groupe de travail sur l'ADT				
Organisation de la réunion groupe de travail sur les changements climatiques				
Organisation de la réunion du groupe de travail sur l'analyse des données des campagnes scientifiques et la planification des campagnes successives				
Organisation de la réunion du groupe de travail sur la biodiversité, l'habitat et la qualité de l'eau				
Appui à l'organisation du groupe de travail sur les stocks pélagiques côtiers (organisé par la FAO)				
<b>Résultat: Site Web interactif et bases de données pour le CCLME en ligne et ajournés</b>				
Maintenance du site web, les informations réunies pour le projet et générées dans le cadre du ADT/PAS sont mise en ligne sur le site web.				
Site web du CCLME contribue à l'IW-LEARN				
<b>b) Plans et cadres durables juridiques/institutionnels pour une coopération régionale dans le cadre du CCLME</b>				
<b>Résultat: L'élaboration d'un cadre régional juridique/institutionnel pour la bonne gestion du CCLME initié</b>				
Liaison avec les institutions régionales et internationales concernées (CSRP, Convention d'Abidjan, COMHAFAT, OMVS, OMVG, COPACE, ICCAT, AGC, NEPAD, BCC, GCLME et CEDEAO) pour promouvoir un cadre juridique/institutionnel pour la gestion pérenne du CCLME				

<b>Composante 1 (Processus ADT/PAS): Processus et cadres régionaux pour comprendre et traiter les problèmes prioritaires transfrontaliers</b>					
Budget 2011 estimé – Composante 1: USD 283 548					
	Année	2011			
	Trimestre	1	2	3	4
Établissement de liens et mécanismes de coordination entre le programme du CCLME et les programmes et initiatives d'autres organisations afin de définir des synergies et complémentarités (FEM ICZM, EAF-Nansen, projets sur le bassin fluvial et adaptation aux changements climatiques, programmes de la Banque Mondiale, ONG, etc.)					
Promotion et soutien à la coordination directe entre les diverses structures nationales pour répondre aux préoccupations transfrontalières partagées					
<b>Résultat: Programme d'Action Stratégique (PAS) adopté par les différents pays</b>					
Formation sur l'ADT-PAS réalisée pour le personnel national et régional					
<b>Résultat: Plan de financement et d'investissement/partenariat durable pour la mise en œuvre du PAS</b>					
Identification d'options permettant d'obtenir un financement durable pour la gestion et le suivi des ressources dans la zone CCLME.					
<b>c) Participation des parties prenantes aux choix des priorités transfrontalières et à la planification stratégique.</b>					
<b>Résultats: Mécanismes régionaux et nationaux de participation des parties prenantes institutionnelles mis en place et fonctionnels</b>					
Organisation du second Comité de pilotage du projet CCLME					
Revue et mise à jour des termes de référence des Comités interministériels nationaux					
Mise en place et opérationnalisation des Unités de coordination nationales (Point focal et Coordonnateur Technique) pour mener les activités nationales et les consultations des parties prenantes.					
Formation ADT/PAS fournie aux Points focaux et coordinateurs techniques nationaux du projet					
Renforcement du rôle du Forum Marin et Côtier de l'Afrique de l'Ouest dans la participation des institutions régionales et nationales et soutien aux institutions clés régionales et nationales pour participer à deux forums.					
Soutien aux représentants gouvernementaux clés et du personnel du projet du CCLME pour participer à deux Conférences biennales du FEM IW et à d'autres réunions importantes selon les besoins (y compris préparation d'une présentation sur le projet).					

<b>Composante 1 (Processus ADT/PAS): Processus et cadres régionaux pour comprendre et traiter les problèmes prioritaires transfrontaliers</b>				
Budget 2011 estimé – Composante 1: <b>USD 283 548</b>				
Année	2011			
Trimestre	1	2	3	4
<b>Résultat: Mécanismes de participation des parties prenantes locales et privées mis en place et fonctionnels</b>				
Rédaction et adoption de la stratégie de communication et de participation des parties prenantes locales et privées du CCLME.				
Application de la stratégie de communication et de participation des parties prenantes.				
Elaboration d'approches participatives pour impliquer l'ensemble des parties prenantes à l'élaboration de plans de gestion spécifiques à certaines ressources halieutiques.				
Appui au Forum Marin et Côtier de l'Afrique de l'Ouest pour créer une plateforme à laquelle participent les parties prenantes locales et privées et soutien apporté aux parties prenantes locales pour participer à 2 forums.				
<b>d) Effectivité de suivi et évaluation du projet.</b>				
<b>Résultat: Processus de suivi et d'évaluation du projet mis en oeuvre.</b>				
Revues trimestrielles, semestrielles et annuelles des performances du projet et indicateurs de résultat.				

<b>Composante 2 (Ressources marines vivantes): Renforcement des politiques et des systèmes de gestion, basée sur l'amélioration des connaissances et les acquis obtenus à travers les projets de démonstration, afin de traiter les problèmes prioritaires transfrontaliers relatifs au déclin des ressources marines du CCLME</b>					
Budget 2011 estimé – Composante 2: USD 1 778 614					
	Année		2011		
	Trimestre	1	2	3	4
<b>a) Amélioration des connaissances et des capacités de gestion pour traiter les problèmes en matière de ressources marines vivantes</b>					
<b>Résultat: Evaluation transfrontalière des problèmes prioritaires en matière de ressources marines vivantes pour le CCLME effectuée</b>					
Identification des informations disponibles et des principaux déficits de connaissances relatifs aux ressources marines vivantes					
Evaluations régionales des ressources et de l'écosystème à travers des campagnes scientifiques effectuées sur toute la zone CCLME (traitement des données côtières et des données issues des campagnes)					
Conduire des évaluations et études spécialisées (effets et interactions de la pollution dû à l'extraction du pétrole sur les poissons, identification des zones de frai des poissons, impacts exercés par les engins de pêche perdus ou abandonnés)					
<b>Résultat: Capacités pour l'évaluation transfrontalière des ressources marines vivantes renforcée (aucune activité est planifiée pour 2011)</b>					
<b>Résultat: Politiques, instruments et capacité de gestion permettant de traiter les problèmes transfrontaliers prioritaires en matière de ressources marines vivantes renforcées</b>					
Formation fournie aux scientifiques et institutions nationales participant aux campagnes régionales d'évaluation des stocks.					
Formation fournie aux institutions nationales chargées de la gestion des ressources pour traiter les problèmes transfrontalières conformément à l'approche écosystémique (en collaboration avec le projet EAF-Nansen)					
<b>b) Actions de démonstrations devant permettre de traiter les questions transfrontalières prioritaires relatives aux ressources marines vivantes.</b>					
<b>Projet de démonstration 1 – Gestion durable transfrontalière et écosystémique des stocks pélagiques partagés dans la zone nord ouest de l'Afrique</b>					
<i>1. Amélioration des connaissances collectives en matière de ressources en petits poissons pélagiques, de leurs écosystèmes et de leurs interactions avec le climat</i>					
1.1. Compilation et analyse des connaissances existantes sur les petits poissons pélagiques					

<b>Composante 2 (Ressources marines vivantes): Renforcement des politiques et des systèmes de gestion, basée sur l'amélioration des connaissances et les acquis obtenus à travers les projets de démonstration, afin de traiter les problèmes prioritaires transfrontaliers relatifs au déclin des ressources marines du CCLME</b>					
Budget 2011 estimé – Composante 2: <b>USD 1 778 614</b>					
	Année	2011			
	Trimestre	1	2	3	4
1.2 Préparation par le Groupe scientifique de travail de plans devant combler les déficits de connaissances					
1.3 Appui à la participation des scientifiques aux campagnes conjointes					
<i>2. Formulation et accords sur les politiques régionales</i>					
2.1 Études préparatoires sur les petits poissons pélagiques					
<i>3. Élaboration et accord sur au moins un accord de gestion pour au moins un stock partagé de petits poissons pélagiques</i>					
3.1 Organisation de la première réunion multidisciplinaire des parties prenantes pour élaborer un plan d'aménagement provisoire					
<i>4. Évaluation des coûts et bénéfices de l'approche conjointe</i>					
4.1 Évaluation de base des coûts et bénéfices de la gestion actuelle					
<b>Projet de démonstration 2</b> – Réduction de l'impact du chalutage de crevettiers côtiers par la diminution du taux des captures accessoires et les changements des mesures d'aménagement.					
<i>1. Évaluation des captures accessoires, des rejets et des impacts sur l'écosystème</i>					
1.1. Examen des informations disponibles (y compris les résultats des tests de l'utilisation de la grille nordmore effectués en Mauritanie)					
1.2. Méthodologie commune pour l'enregistrement des captures accessoires, des rejets, etc.					
<i>2. Test sur le terrain des méthodes et engins sélectifs (aucune activité n'a été planifiée pour 2011)</i>					
<i>3. Directives techniques sur les engins de chalutage côtier des crevettes, formulation des pratiques et intégration au PAS (aucune activité n'a été planifiée pour 2011)</i>					
<i>4. Évaluation des coûts et bénéfices des méthodes de chalutages existantes et de celles proposées</i>					
4.1 Évaluation de base du chalutage existant (coûts et bénéfices)					

<b>Composante 2 (Ressources marines vivantes): Renforcement des politiques et des systèmes de gestion, basée sur l'amélioration des connaissances et les acquis obtenus à travers les projets de démonstration, afin de traiter les problèmes prioritaires transfrontaliers relatifs au déclin des ressources marines du CCLME</b>					
Budget 2011 estimé – Composante 2: <b>USD 1 778 614</b>					
	Année	2011			
	Trimestre	1	2	3	4
<b>Projet de démonstration 3</b> – Cogestion transfrontalière des poissons pélagiques côtiers migratoires qui représentent des ressources d'importance pour les pêcheries artisanales (mulets, courbine, tassergal)					
1. <i>Améliorations des connaissances en matière de ressources pélagiques côtières visées par le projet</i>					
1.1 Examen des données existantes dans le cadre d'un atelier régional (cas de figure : Maroc et Gambie)					
2. <i>Harmonisation des politiques et des lois nationales</i>					
2.1 Examen de la politique et de la législation nationale					
3. <i>Établir un cadre de coopération régionale</i>					
3.1 Missions de consultation nationale et ateliers					
4. <i>Promouvoir l'augmentation des bénéfices dégagés des pêches</i>					
4.1 Évaluation des bénéfices dégagés et leur distribution (les dates seront ajustées en consultation avec le programme PARTAGE)					
5. <i>Évaluation des coûts et des bénéfices de la gestion coopérative</i>					
5.1 Évaluation de base des coûts et bénéfices					



<b>Composante 3: (Biodiversité, habitat et qualité de l'eau) : Renforcement des connaissances, capacités et politiques de base nécessaires à l'évaluation et à la gestion transfrontalière des habitats, de la biodiversité et de la qualité de l'eau, essentiels pour la pêche</b>				
Budget estimé – Composante 3: <b>USD 154 500</b>				
Année	2011			
	1	2	3	4
Trimestre	1	2	3	4
<b>a) Déficiences de connaissances comblées en relation avec les habitats critiques, la biodiversité et la qualité de l'eau pour les besoins du ADT et du PAS</b>				
Évaluation générale et production d'un rapport détaillé sur les données et les informations y compris sur les insuffisances politiques et législatives pour le ADT et compilation des données existantes qui ont un rapport avec la pollution et la santé de l'écosystème dans la région du CCLME.				
Développement de bases de données géographiques sur les habitats, la biodiversité et la formation (en attendant le recrutement du responsable de composante thématique – biodiversité, habitat, qualité de l'eau)				
Évaluation de la biodiversité importante comprenant celle des AMP et des espèces menacées présentant un intérêt mondial (en attendant le recrutement du responsable de composante thématique)				
Évaluation de la qualité de l'eau des besoins des estuaires pour le maintien des fonctions essentielles de l'écosystème (en attendant le recrutement du responsable de composante thématique)				
Évaluation de l'impact des activités à terre sur l'eau et la qualité des sédiments (en attendant le recrutement du responsable de composante thématique)				
Contribution à l'organisation d'une campagne scientifique pour obtenir des informations sur les habitats critiques, la biodiversité et la qualité de l'eau				
<b>b) Renforcement des capacités, décisions politiques et planification du PAS: évaluation transfrontalière et gestion des habitats critiques, de la biodiversité et de la qualité de l'eau (pas d'activités planifiées en 2011)</b>				
<b>c) Démonstration des mesures de réduction du stress: évaluation et gestion des habitats critiques, de la biodiversité et de la qualité de l'eau.</b>				
<b>Projet de démonstration 4</b> – Actions de démonstration par l'utilisation des Aires Marines Protégées (AMP) comme outils pour obtenir des bénéfices dans la gestion des multiples ressources				
<i>1. Évaluations participatives de la ligne de base</i>				
1.1 Mise en place du Groupe de travail technique « AMP pour la pêche »				
1.2 Sélection des sites pilotes, concevoir et adopter une méthodologie				

<b>Composante 3: (Biodiversité, habitat et qualité de l'eau) : Renforcement des connaissances, capacités et politiques de base nécessaires à l'évaluation et à la gestion transfrontalière des habitats, de la biodiversité et de la qualité de l'eau, essentiels pour la pêche</b>				
<b>Budget estimé – Composante 3: USD 154 500</b>				
	Année		2011	
	Trimestre	1	2	3
1.3 Évaluations participatives pour déterminer la ligne de référence				
2. <i>Élaboration et mise en oeuvre des plans de cogestion des pêches (aucune activité planifiée pour 2011)</i>				
3. <i>Évaluations participatives des ressources sur les sites pilotes (aucune activité planifiée pour 2011)</i>				
4. <i>Évaluation des coûts et bénéfices des AMP et des systèmes de cogestion</i>				
4.1 Évaluation de base des coûts et bénéfices de la gestion existante				
<b>Projet de démonstration 5 – Élaboration d'un plan de conservation des mangroves avec plusieurs activités pilotes de restauration des mangroves (en attendant le recrutement du responsable de composante thématique)</b>				
1. <i>Mise à jour de l'évaluation des mangroves de l'Afrique de l'Ouest (détermination des activités doit être discutée avec partenaires et le PNUE)</i>				
1.1. Compilation les données disponibles et élaboration d'un SIG				
1.2. Évaluation rapide des sites choisis				
1.3. Mise en place d'un système de suivi des mangroves				
2. <i>Conservation et restauration des mangroves sur les sites pilotes (détermination des activités doit être discuté avec partenaires et le PNUE) (aucune activité planifiée pour 2011)</i>				
3. <i>Formulation d'un plan régional de conservation des mangroves (détermination des activités doit être discutée avec partenaires et le PNUE)</i>				
3.1 Évaluation du plan de conservation des mangroves pour son application et intégration dans le PAS				
3.2. Identification, mobilisation et mise à disposition d'informations sur les mangroves aux parties prenantes				
4. <i>Évaluation et/ou projection des coûts et bénéfices (détermination des activités doit être discuté avec partenaires et le PNUE)</i>				
4.1 Évaluation de base des coûts et bénéfices de la gestion actuelle				